

■ RECHERCHE
De nouvelles
évaluations
génétiques
visant la santé
des onglons

■ ACTUALITÉ
La politique de quota
au cœur des discussions
des journées de réflexion

Moocall



CAPTEUR DE VÊLAGES
CONNECTEZ-VOUS À VOS ANIMAUX!

NOUVEAUTÉ DANS LA GAMME DE PRODUITS CIAQ EXTRA

**MOOCALL VOUS ALERTE PAR SMS
OU VIA L'APPLICATION MOBILE UNE
HEURE AVANT LE DÉBUT DU VÊLAGE.**

Les nuits sans sommeil sont terminées!
Ayez l'esprit tranquille et soyez assuré
de ne plus jamais manquer un vêlage.



VEAU VIVANT



**RETOUR SUR
INVESTISSEMENT**



EFFICACITÉ

TROIS ASPECTS PRIMORDIAUX, UN SEUL BUT : **VOTRE RENTABILITÉ**

EN PROMOTION JUSQU'AU 1^{ER} FÉVRIER 2018

ciaq

PARLEZ-EN À VOTRE REPRÉSENTANT OU COMPOSEZ LE 819 998-0263

18

janvier/février

VOLUME 38 - NUMÉRO 5



ÉDITORIAL

La parole est à vous 5

ACTUALITÉ

La Coalition GO5 devient Le Mouvement pour la gestion de l'offre

Dans le contexte actuel des négociations d'un nouvel Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de la négociation de l'Accord de Partenariat transpacifique (PTP), GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre devient Le Mouvement pour la gestion de l'offre 7

ACTUALITÉ

JOURNÉES DE RÉFLEXION DES DÉLÉGUÉS

La politique de quota au cœur des discussions

Les 22 et 23 novembre dernier, les 160 délégués des Producteurs de lait du Québec (PLQ) participaient aux journées annuelles de réflexion de l'organisation à Québec. La mise à jour de la politique de quota dans le contexte de croissance actuel a été le principal objet de discussion ... 8

POLITIQUE LAITIÈRE

Marché et production de matière grasse en 2016 et 2017

On vous présente ici le bilan de la production et de la demande en matière grasse pour les années 2016 et 2017 12

GESTION

Gravir une marche à la fois

Avant de prendre de l'expansion, les propriétaires de la ferme L'Oréal ont envisagé plusieurs scénarios. Ils ont opté pour un projet d'agrandissement qui ouvre des portes sur l'avenir tout en limitant le risque financier. 16

GESTION

Du recul et des calculs

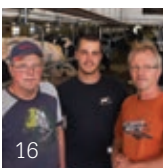
Les stalles de votre étable sont toutes utilisées et vous n'arrivez pas à produire tout votre quota. Quoi faire? Vendre du quota? Agrandir pour pouvoir augmenter son troupeau? Construire une nouvelle étable? Michel Vaudreuil, du Groupe conseil Beauce-Frontenac, adresse six recommandations aux producteurs placés devant ce choix. 20



VEAUX LAITIERS

Des capsules pour la mise en marché des veaux laitiers

Les Producteurs de bovins du Québec présentent une série de cinq nouvelles capsules vidéo concernant la préparation et la mise en marché des veaux laitiers 24



PROACTION

On valide le bien-être animal et la traçabilité partout au Canada!

Partout au Canada, le coup d'envoi de ProAction a été lancé le 1^{er} septembre dernier 26

VALACTA

Que trouve-t-on sous les pieds des vaches du Québec? 2^e partie

Ce mois-ci, il sera question des pratiques qui peuvent être bénéfiques sur la santé des pieds 27



REPORTAGE À LA FERME

FERME GILLÈNE

Investir dans les onglons pour optimiser sa production

Pour Éric et Gilles Dionne de la Ferme Gillène de Saint-Zéphirin-de-Courval au Centre-du-Québec, la taille des onglons n'est pas une dépense, mais un investissement. .30



RECHERCHE

De nouvelles évaluations génétiques visant la santé des onglons

Depuis décembre dernier, le Canada a grossi les rangs d'importants pays du monde qui publient des évaluations génétiques nationales visant à améliorer directement la santé des onglons 36

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

RÉTENTION PLACENTAIRE

Délivrez-nous du mal!

La rétention placentaire peut être due à plusieurs facteurs et entraîner, dans certains cas, des complications. Si la nature sait généralement comment régler le problème, il y a moyen de l'aider dans certaines circonstances 39

LES PRODUITS LAITIERS S'ANNONCENT	42
À PROPOS DE LA PRODUCTION	46
AILLEURS DANS LE MONDE	50
LA RECETTE	51
L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF	53



Élargissez vos horizons

Prenez la route et repoussez les limites du transport du lisier traditionnel. Augmentez l'étendue de vos activités grâce à la citerne routière série STR de GEA – la solution de première classe pour le transport du lisier.

La citerne routière série STR vous permet de transporter plus, plus vite, et plus loin. Vous gagnez du temps et diminuez vos coûts en carburant et ceux reliés à l'usure prématurée de vos équipements agricoles. Et en plus de faciliter le transport du lisier de la ferme jusqu'aux champs, cette citerne peut également être adaptée pour l'application directe du lisier sur un sol dur après les récoltes.

Entièrement conforme au Code de la route et aux normes de poids et de largeur en vigueur, la citerne routière STR permet ainsi des déplacements parfaitement adaptés au réseau routier qui sont plus sécuritaires, et ce, pour tous les usagers.

La distance ne pourra plus vous ralentir.
Avec la citerne routière série STR, vous en ferez du chemin !



La parole est à vous



Voyons de quelle façon nous pouvons faire évoluer la politique de quota afin d'encadrer le développement de nos entreprises tout en nous assurant de combler nos marchés de manière rentable.

L'année 2017, tout comme les deux années précédentes, aura été marquée par la croissance exceptionnelle de notre marché et les inquiétudes liées aux négociations commerciales, particulièrement celles de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Ce dernier enjeu demeure notre priorité numéro un.

Le Canada a refusé toute discussion sur la base des demandes américaines à ce jour. Le gouvernement du Québec et celui de l'Ontario sont aussi très fermes dans leur soutien à la gestion de l'offre. Nous sommes heureux de ces appuis. Dans ces négociations, nous ne sommes pas à la table. Notre travail, c'est de maintenir l'appui des gouvernements, de nos partenaires et de la population. Nous avons fait là du bon travail et nous le poursuivrons.

Avec nos partenaires du Mouvement pour la gestion de l'offre (anciennement GO5), nous profiterons de la ronde de négociations de Montréal à la fin janvier pour démontrer, une fois de plus, l'importance du maintien de la gestion de l'offre. Chaque producteur a aussi un rôle à jouer dans son environnement, avec ses partenaires, pour conserver le soutien à l'égard de notre politique agricole. Et si nécessaire, nous n'hésiterons pas à vous mobiliser.

Au moment où vous lirez ces lignes, les réunions de secteurs de vos conseils régionaux des Producteurs de lait du Québec seront en cours. Chacun d'entre nous, des producteurs aux membres du conseil d'administration en passant par les délégués, a son mot à dire sur les décisions à prendre et les solutions à envisager pour orienter notre action et améliorer nos conditions de mise en marché.

À la fin de novembre dernier, les délégués des producteurs laitiers de toutes les régions du Québec se sont réunis afin de discuter des enjeux qui touchent la production laitière. Durant deux jours, ils ont été appelés à analyser le contexte d'affaires actuel, à échanger et à réfléchir sur une éventuelle mise à jour de la politique de quota. Conformément à ce que demandait la résolution de notre assemblée générale annuelle en avril 2017, ils ont évalué des options d'ajustement de notre politique sur ce qui touche les fusions partielles, la gestion du quota non reportable et le transfert de fermes non apparentées. Les discussions nourries ont été menées avec l'objectif de continuer de satisfaire l'intérêt de l'ensemble des producteurs laitiers, mais également de répondre aux aspirations d'une minorité significative qui cherche à développer plus rapidement leurs entreprises.

La réflexion actuelle arrive au terme d'un processus démocratique et rigoureux qui comporte plusieurs étapes, dont des analyses poussées, une évaluation en comité d'étude et des consultations, menées auprès des producteurs et des intervenants de notre secteur. Je vous invite à consulter les détails à la page 8 du présent numéro.

Nous sommes maintenant rendus à entendre les producteurs de la base. Les tournées de secteur et les assemblées régionales vous permettront de vous renseigner sur la situation actuelle, données concrètes à l'appui, et de voir de quelle façon nous pouvons faire évoluer la politique de quota afin d'encadrer le développement de nos entreprises tout en nous assurant de combler nos marchés de manière rentable. Encore une fois, je vous invite à participer en grand nombre à ces consultations.

En ce début d'année, nous avons beaucoup de raisons d'être fiers de nos réalisations et d'être confiants dans l'avenir de notre secteur. L'enjeu des négociations commerciales ajoute de l'incertitude. Mais nous avons réussi avec nos organisations, avec l'engagement et la solidarité des producteurs québécois et canadiens à nous bâtir de solides appuis. Je suis sûr qu'en demeurant mobilisés, forts et unis, nous allons relever ces défis.

Bruno Létourneau

président

DIRECTEUR

Charles Couture

RESPONSABLE DE LA REVUE AUX PLQ ET

RÉDACTEUR EN CHEF

Jean Vigneault

JOURNALISTE ET SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Yvon Gendreau

COLLABORATEURS

Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ, Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, Grappe de recherche laitière, Groupes-conseil agricoles du Québec, ITA, Les Producteurs laitiers du Canada, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Novalait, Réseau laitier canadien, Réseau canadien de recherche sur la mammité bovine et la qualité du lait, STELA/INAF, UPA, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement, Université McGill, Valacta

VENTES

pub@laterre.ca

Tél.: 450 679-8483, poste 7579

DIRECTEUR DES VENTES

Pierre Leroux, poste 7290, pierroux@laterre.ca

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES

Sylvain Joubert, poste 7272

Marc Mancini, poste 7262

Représentant ventes nationales

Daniel Lamoureux, 1 877 237-9826

Fax: 450 670-4788

Courriel: ads@laterre.ca

ADMINISTRATION

Vincent Bédanger-Marceau

TIRAGE ET ABONNEMENTS

Lisa Higgins

CONCEPTION GRAPHIQUE

Sonia Boucher, Groupe Charest inc.

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION

Marie LeBlanc

PHOTO DE LA COUVERTURE

Yvon Gendreau

PRÉIMPRESSION

La Terre de chez nous

IMPRESSION

Imprimerie Transcontinental

TARIFS D'ABONNEMENT

Un an: 19,55 \$; deux ans: 29,32 \$; trois ans: 39,09 \$

Tél.: 450 679-8483, poste 7274

abonnement@laterre.ca

CORRESPONDANCE

Retourner toute correspondance ne pouvant

être livrée au Canada à:

Le producteur de lait québécois

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415

Longueuil (Québec) J4H 4G3

Tél.: 450 679-0530, poste 8306

Télééc.: 450 679-5899

Courriel: plq@lait.qc.ca

Site Internet: www.lait.org

Dépôt légal: Bibliothèque & archives nationales Québec

3^e trimestre 1980

Bibliothèque & archives Canada

ISSN 0228-1686

Poste-publications, convention n° 40028511

Courrier 2^e classe, enregistrement n° 5066

Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur de lait québécois* est interdite sans l'autorisation du rédacteur en chef.



*Vous êtes mon dernier espoir mon père!
Les vétérinaires disent qu'ils ont épuisé toutes
leurs options de traitement médical pour la guérir!*



COMMUNIQUÉ

AVIS AUX PRODUCTEURS DE LAIT

PERCEPTION DE LA COTISATION À L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Pour l'année 2018, la cotisation est fixée à 346 \$ pour les producteurs individuels et à 692 \$ pour les producteurs indivisaires et les producteurs regroupés (compagnie, société, association, fiducie, etc.).

La cotisation à l'Union des producteurs agricoles sera déduite sur la paie finale de janvier des producteurs de lait. Pour les producteurs de lait qui payent une cotisation équivalente au double (692 \$), une déduction additionnelle sera effectuée sur la paie finale de février.

Cette cotisation finance une partie des activités syndicales de la structure et elle se répartit comme suit :

Syndicat local:	7,05 %
Fédération régionale:	38,25 %
Confédération:	54,70 %

Pour plus d'informations, communiquez avec votre fédération régionale de l'UPA.

Le directeur des Technologies de l'information et des cotisations,

Denis Corbeil

N.B. – La TPS (5 %) et la TVQ (9,975 %) seront ajoutées à la cotisation. N'oubliez pas de les réclamer à titre de crédit de taxe sur les intrants.

Mise en garde: le présent communiqué ne saurait remplacer la version officielle du Règlement sur les catégories de producteurs, leur représentation et leur cotisation annuelle à l'Union des producteurs agricoles, lequel a seule valeur légale. Il peut être consulté sur le site des Publications du Québec.



Les
Producteurs
de lait
du Québec

La Coalition G05 devient Le Mouvement pour la gestion de l'offre

Par MARLÈNE RANCOURT,
 agente de communication,
 Communication et vie syndicale, PLQ

- Dans le contexte actuel des négociations d'un nouvel Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de la négociation de l'Accord de Partenariat transpacifique (PTP), G05 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre devient Le Mouvement pour la gestion de l'offre.

Les objectifs du regroupement sont les mêmes qu'à sa création en 2003 : soutenir les gouvernements canadien et québécois lors de négociations commerciales et recueillir des appuis de partenaires de l'industrie agroalimentaire, d'entreprises, d'institutions financières, de regroupements de consommateurs, de syndicats, d'élus municipaux, provinciaux et fédéraux de même que d'individus qui croient que la gestion de l'offre est une politique économique et sociale qui favorise une

agriculture forte et un secteur alimentaire prospère au Canada et au Québec.

Avec son nouveau nom, Le Mouvement pour la gestion de l'offre s'affirme par un repositionnement inclusif qui reflète le dynamisme et la proactivité de ses

membres. Il lance également un message d'appel à l'action tourné vers l'avenir à l'ensemble de la société civile. La nouvelle image de marque positionne la gestion de l'offre comme une approche d'affaires rentable et durable pour toutes les parties prenantes. Elle véhicule un portrait moderne, dynamique et innovant de la gestion de l'offre, à l'image des entreprises agricoles qui fonctionnent selon ce modèle.

Les membres fondateurs du Mouvement pour la gestion de l'offre sont l'Union des producteurs agricoles, Les Producteurs de lait du Québec, Les Éleveurs de volailles du Québec, la Fédération des producteurs d'œufs du Québec et Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec. Au Québec, les cinq productions sous gestion de l'offre génèrent quelque 116 000 emplois, 8,7 milliards de dollars en contribution au PIB ainsi que 2,1 milliards de dollars en recettes fiscales. ■



LE MOUVEMENT
 POUR LA GESTION DE L'OFFRE

MIEUX GÉRER | OFFRIR MIEUX

@MouvementGO

www.mouvementgo.ca

JOURNÉES DE RÉFLEXION DES DÉLÉGUÉS

La politique de quota au cœur des discussions

- Les 22 et 23 novembre dernier, les 160 délégués des Producteurs de lait du Québec (PLQ) participaient aux journées annuelles de réflexion de l'organisation à Québec. La mise à jour de la politique de quota dans le contexte de croissance actuel a été le principal objet de discussion.

En avril 2017, l'assemblée générale annuelle a mandaté les PLQ pour qu'ils entreprennent une réflexion sur d'éventuels aménagements à la politique de quota, tenant compte de l'évolution importante de l'environnement d'affaires, avec la forte croissance des marchés et la baisse du prix du lait.

Afin de documenter les diverses options possibles d'aménagement à la politique de quota, un sondage

auprès des producteurs ainsi qu'une consultation de plusieurs organisations et intervenants qui œuvrent auprès des producteurs de lait ont été réalisés pour mieux connaître leur vision du développement des fermes et du secteur laitier.

Le conseil d'administration a également confié à un comité d'étude, comme le demandait la résolution de l'AGA, le mandat d'évaluer, à la

lumière des résultats du sondage et des consultations des intervenants, les mesures proposées lors des assemblées annuelles régionales, plus particulièrement :

- les fusions partielles
- la gestion du quota non reportable
- le transfert de fermes à des non apparentés

Le comité a donc effectué des études et des analyses sur ces trois éléments afin que les délégués aient les outils nécessaires pour permettre la réflexion et la discussion.

LES FUSIONS PARTIELLES

Lors des discussions sur ce point, on n'a pas manqué de souligner que cela fait plusieurs années qu'on parle de fusion dans les diverses assemblées de producteurs de lait. On se souvient qu'avant novembre 2006 celles-ci étaient autorisées sans contraintes. Par la suite, des règles plus strictes en fonction de la distance impliquant une retenue de quota ont été appliquées. Finalement, les fusions ont été interdites en juin 2007.

Malgré cela, ce sujet a continué de revenir régulièrement dans les discussions d'assemblées régionales et plusieurs raisons justifient que l'on poursuive en ce sens. En effet, le sondage a montré qu'une minorité significative de producteurs souhaitent y avoir accès; les intervenants consultés ont demandé qu'on y réfléchisse de nouveau dans le contexte d'une croissance rapide des marchés. Il a été notamment soulevé que la croissance progressive liée à la hausse des marchés pouvait se révéler difficile pour certaines fermes en raison des sauts technologiques requis (par exemple pour l'introduction de robots de traite) et qu'une fusion pourrait être un outil additionnel pour y arriver. Si les producteurs allaient de l'avant avec ce projet, les fusions partielles devraient permettre aux entreprises de

RÉUNION
DE
RÉFLEXION
2017



Protégez vos vaches de la mammite avec **LactiFence**



We live milk
Nous vivons le lait

LactiSyn™

LactiFence™ bain de trayons type barrière avec LactiSyn™, technologie brevetée qui libère la puissance de l'acide lactique. Il assure une **protection efficace** et apparente – jusqu'à 6 heures.

Pour en savoir plus, veuillez visiter votre concessionnaire autorisé DeLaval local, ou delaval.com

DMD Picard Enterprises Inc.
Ste-Anne-des-Plaines, QC
1-855-524-5453

Bilodeau & Fils 2002 Inc.
Montmagny, QC
418-248-5908

Les Équipements
A Provencher & Fils Inc.
Ste-Eulalie, QC
819-225-0225

Les Équipements Agri-Lait
Saint-Bruno, Lac Saint Jean, QC
418-343-2250

Les Équipements AgriLeader Inc.
Ormstown, QC
450-829-3773

Les Équipements J.P.L. Inc.
Saint-Pascal, QC
418-492-6852

Marcel Morissette Inc.
Ste-Claire, PQ
418-883-3388

Richard Grenier Enr.
Maskinongé, QC
819-227-2371

Sevice Agromécanique Inc.
Saint-Clément, QC
418-963-2177

Technico-Lait Inc.
Coaticook, QC
819-849-2663

Équipement Aubin
Palmarolle, QC
819-787-2569



www.delaval.com

Δ est une marque déposée de Tetra Laval Holdings & Finance S.A. et DeLaval est une marque déposée/service de DeLaval Holding AB © 2018 DeLaval Inc. DeLaval, 150-B Jameson Drive, P.O. Box # 4600 Peterborough, Ontario K9J 7B7, CANADA.

 **DeLaval**

Ces deux journées de réflexion remplacent l'assemblée générale spéciale (AGS) d'automne qui combinait une journée de réflexion réservée aux délégués, suivie d'une assemblée générale spéciale publique où tous les producteurs et les intervenants de l'industrie étaient invités.

Dans les évaluations des délégués lors de ces rencontres, beaucoup ont exprimé leur satisfaction pour la journée de réflexion qui leur laissait plus de temps pour approfondir les dossiers. Le conseil d'administration a donc décidé cette année d'expérimenter une nouvelle formule pour la réunion d'automne afin de donner plus de temps de réflexion sur les enjeux avec les délégués.

Il a aussi été décidé d'offrir lors de la deuxième journée un webinaire d'information à l'ensemble des producteurs sur certains dossiers présentés habituellement en AGS. Les présentations du webinaire sont disponibles sur l'extranet producteur des PLQ.

toutes tailles de réaliser des projets de croissance, mais selon un encadrement bien spécifique dont il faut convenir.

Les délégués étaient bien conscients des préoccupations de certains producteurs face à la fusion et de la nécessité de mettre des balises d'application à l'échelle provinciale pour notamment éviter des problèmes potentiels de rareté de quota. Lors des discussions, tous avaient en tête l'importance de maintenir un bon approvisionnement du SCVQ et d'avoir des règles claires et transparentes.

En atelier, les délégués ont également discuté des balises qui devront être considérées, dont notamment la limite de taille de la ferme avant et après la fusion, le pourcentage de quota devant être vendu sur le SCVQ, la délimitation géographique des fusions, le nombre de fusions possibles et l'accès au SCVQ après une fusion.

GESTION DU NON REPORTABLE

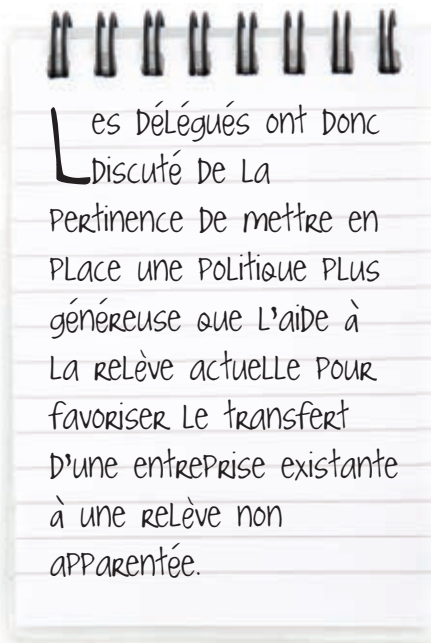
Dans le sondage, les producteurs se disaient préoccupés par la question du quota non reportable dans un contexte de croissance rapide des marchés qu'il faut absolument combler. Une avenue proposée était de rendre ce quota non produit disponible aux producteurs qui peuvent combler les marchés.

L'analyse effectuée à ce propos par le comité d'étude montre que plus de la moitié des entreprises qui sont en non reportable depuis 24 mois consécutifs réagissent pour s'ajuster. Soit ils ont un projet de croissance et acquièrent

du quota; soit ils s'ajustent en vendant du quota sur le SCVQ. Ceux qui n'agissent pas face à leur situation de non reportable ne représentent qu'une très faible proportion du quota total, soit 0,26 %.

Le comité d'étude a considéré plusieurs options pour aller chercher ce non reportable. On a notamment regardé la possibilité d'obliger sa mise en vente sur le SCVQ, d'ajuster la plage de tolérance et de mettre en place un programme de location de quota ou d'échange de crédits.

En examinant les avantages et les inconvénients de ces options et en tenant compte du fait que le non reportable est émis à l'ensemble des produc-



Les délégués ont donc discuté de la pertinence de mettre en place une politique plus généreuse que l'aide à la relève actuelle pour favoriser le transfert d'une entreprise existante à une relève non apparentée.

teurs pour s'assurer que la province comble sa part du marché canadien, ce qui s'avère dans les faits, le comité a finalement suggéré de ne pas mettre en place de nouvelles politiques.

RELÈVE NON APPARENTÉE

Finalement, il a aussi été question de relève non apparentée lors du sondage et des rencontres avec les intervenants. Plusieurs voient dans l'introduction de mesures incitatives à cette option de transfert d'entreprise une bonne façon d'éviter les démantèlements dans les cas où il n'y a pas de relève familiale et où les producteurs veulent que la ferme se perpétue.

Plusieurs intervenants, groupes et producteurs ont notamment mentionné :

- qu'il est plus rentable de reprendre une entreprise existante que d'en démarrer une nouvelle;
- que cela permettrait de valoriser des bâtiments et équipements fonctionnels pour la production laitière;
- que cela favoriserait le maintien des fermes;
- que cela serait une porte supplémentaire pour des jeunes qui ne sont pas issus du secteur laitier.

Présentement, les programmes disponibles n'offrent pas d'aides spécifiques ou de mesures incitatives à ces producteurs potentiels.

Les délégués ont donc discuté de la pertinence de mettre en place une politique plus généreuse que l'aide à la relève actuelle pour favoriser le transfert d'une entreprise existante à une relève non apparentée.

Le travail pour mettre en place un tel programme, si c'est le vœu des producteurs, reste cependant à faire. Une démarche a donc été proposée pour élaborer un éventuel programme. Ce travail devra naturellement se faire en collaboration et en consultation avec plusieurs groupes et organisations.

LA SUITE

Le travail des délégués effectué en journées de réflexion se poursuivra en région lors des tournées de secteurs et des assemblées régionales cet hiver. Tous les producteurs pourront y participer, prendre connaissance des analyses qui ont été présentées aux délégués et faire valoir leur point de vue. ■



Kubota

LE CHOIX DES PRODUCTEURS LAITIERS

Les tracteurs Kubota sont conçus pour affronter le pire grâce à leur technologie avant-gardiste et à leurs qualités légendaires.

7 modèles de 92.5 à 170 HP

SÉRIE
M5
M6
M7



PRESSES BV

Des balles parfaites
jour après jour.

5 modèles disponibles

RÂTEAUX

Un andain aéré
régulier et uniforme.

10 modèles disponibles

FANEURS

Répartition du foin
égale sur toute la
largeur de travail.

6 modèles disponibles

FAUCHEUSES

Productivité et rentabilité
maximale. 50 % plus de
coupe avec 3 couteaux.

21 modèles disponibles

www.kubota.ca/fr/

ESSAYEZ LA PERFORMANCE SUPÉRIEURE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

Alfred, ON
Carrière & Poirier
Equipment
Baie D'Urfé
Kubota Montréal
Caplan
M. J. Brière Inc.
Chicoutimi
ZONE Kubota

Drummondville
Kubota Drummondville
Joliette
Entreprises Antonio
Laporte et fils
La Guadeloupe
Garage Oscar Brochu Inc.
La Présentation
Aubin & St-Pierre Inc.

Lévis
Cam-Trac Bernières Inc.
Mirabel
Centre KUBOTA
des Laurentides
Montmagny
Garage Minville Inc.
Normandin
Équipements & Pièces JCL

Princeville
Kubota Victoriaville
Rimouski
Cam-Trac Rimouski
St-André de Kamouraska
Garage N.Thiboutot Inc.
Ste-Anne-de-la-Pérade
Groupe Lafrenière
Tracteurs

Sherbrooke
Équipements R.M. Nadeau
Sutton
Max Gagné & Fils Inc.
Val-D'Or
Méga Centre Kubota
Ville de Mercier
Brosseau et Lamarre Inc.

Marché et production de matière grasse en 2016 et 2017

- On vous présente ici le bilan de la production et de la demande en matière grasse pour les années 2016 et 2017.



ÉMISSION DU DROIT DE PRODUIRE AUX PRODUCTEURS DE P5

Il y a eu plusieurs hausses du droit de produire depuis l'été 2016 (voir tableau 1). En dehors des journées additionnelles de l'automne, il y a eu l'émission d'une journée additionnelle par mois, de décembre 2016 à juillet 2017. De janvier 2016 à novembre 2017, le droit de produire a été en hausse de 14 % alors que le total des journées émises a été de 31; ce qui équivaut à un potentiel de production additionnel de 8,5 %.

BESOINS TOTAUX ET BESOINS EN LAIT DE TRANSFORMATION

Les hausses de droit de produire font suite à une croissance importante du marché. Pour la période de janvier 2016 à octobre 2017, les besoins totaux en matière grasse ont augmenté de 8,3 % et les besoins en lait de transformation, de 15 % (voir tableau 2).

À plus long terme, il est intéressant de constater (voir graphique 1) que la hausse des besoins totaux et des besoins en lait de transformation indique une forte croissance depuis le milieu de l'année 2013, alors qu'historiquement la croissance était beaucoup plus modérée.

Par exemple, pour l'année 2012-2013, la croissance des besoins totaux a été de seulement 0,5 % et celle des besoins en lait de transformation, de 1,4 %. Depuis 2012-2013, la croissance des besoins totaux a été de 17,6 % alors que celle des besoins en lait de

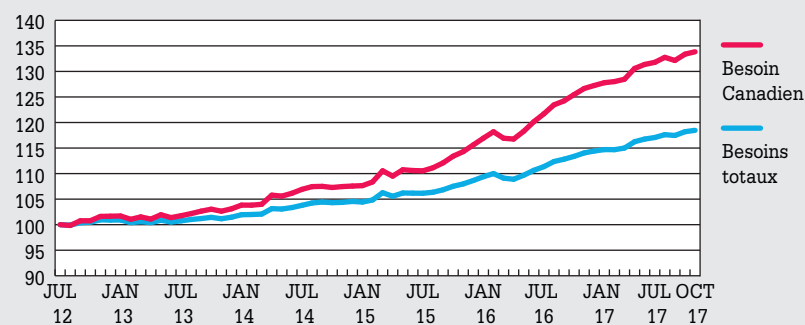
TABLEAU 1 : ÉMISSION DU DROIT DE PRODUIRE ET DE JOURNÉES ADDITIONNELLES À P5

	DROIT DE PRODUIRE	JOURNÉES ADDITIONNELLES
Janvier à juin 2016	–	2 jours
Juillet à septembre 2016	3 % (1 % par mois)	–
Aout à novembre 2016	–	10 jours
Novembre 2016	3 %	–
Décembre 2016	2 %	–
Décembre 2016 à juillet 2017	–	8 jours
Juillet 2017	5 %	–
Aout à novembre 2017	–	11 jours
Novembre 2017	1 %	–
Total	14 %	31 jours

TABLEAU 2 : BESOINS TOTAUX ET BESOINS EN LAIT DE TRANSFORMATION, EN MILLIONS DE KG DE MG

	JANVIER 2016	OCTOBRE 2017	ÉCART
Besoins totaux (lait de consommation et de transformation)	338,700	366,81	+ 8,3 %
Besoins en lait de transformation	219,68	252,67	+ 15,0 %

GRAPHIQUE 1 : INDICE DE LA CROISSANCE DES BESOINS TOTAUX AINSI QUE DES BESOINS EN LAIT DE TRANSFORMATION (JUILLET 2012 = 100)



Les produits comme le beurre, la crème et les fromages ont le plus d'impact sur le droit de produire des producteurs.

transformation a été de 31,6 %. La croissance des ventes de beurre et de fromage en épicerie a commencé à se démarquer des années précédentes. Les dernières données de vente en épicerie depuis décembre 2016 indiquent les tendances suivantes :

Le tableau 3 montre que les produits laitiers ayant les plus fortes

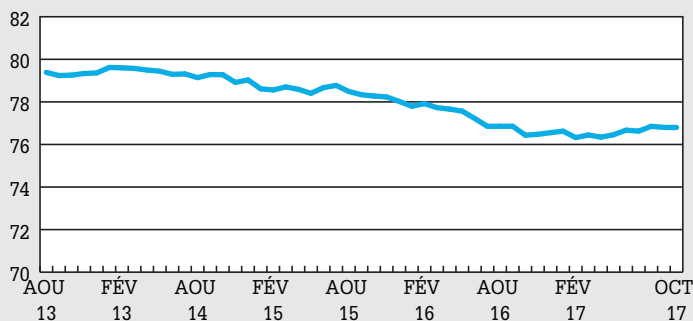
teneurs en matière grasse, comme le beurre et la crème, sont ceux qui affichent les plus fortes croissances, sans oublier les fromages qui représentent le tiers des ventes de matière grasse. Ce sont ces produits qui ont le plus d'impact sur le droit de produire des producteurs.

TABLEAU 3 : VENTES EN ÉPICERIE AU CANADA (DÉCEMBRE 2016 À NOVEMBRE 2017)

DERNIERS 12 MOIS	MINIMUM	MAXIMUM	11-NOV-17
Lait de consommation	-1,7	-1,2	-1,7
Crème	3,6	4,7	4,2
Yogourt total	1,2	2,9	1,2
Crème glacée	-2,3	4,40 %	2,3
Fromage total	4,3	5,3	4,3
Beurre	2,8	5,1	3,7

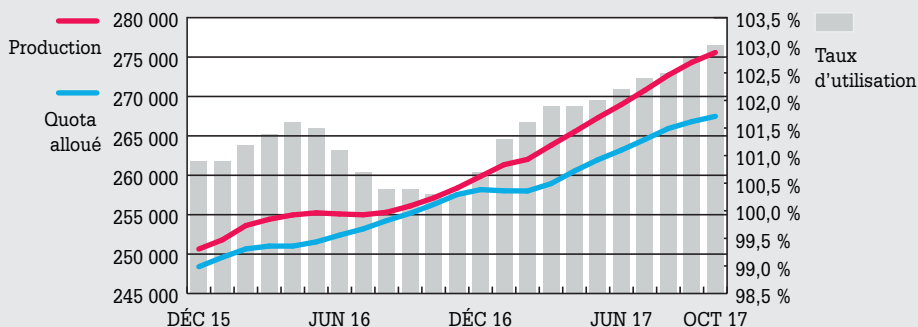
Les ventes de Lait à boire sont en baisse, Les ventes de matière grasse dans ce produit sont toutefois en légère hausse.

GRAPHIQUE 2 : VENTES DE LAIT DE CONSOMMATION À P5 (LAIT REQUIS DES PRODUCTEURS), EN MILLION DE KG DE MG



dans ce produit sont toutefois en légère hausse. À P5, on peut voir au graphique 2 que d'aout 2013 à octobre 2016, la baisse des ventes de lait de consommation a été de 3,3 %. Par la suite et depuis environ 1 an, ces ventes sont plutôt en légère hausse de 0,4 %.

GRAPHIQUE 3 : PRODUCTION, QUOTA ALLOUÉ ET TAUX D'UTILISATION (P5 – DÉCEMBRE 2015 À OCTOBRE 2017 SUR 12 MOIS)



PRODUCTION DE MATIÈRE GRASSE ET UTILISATION DU QUOTA

La production de MG au Canada a augmenté de 5,7 % en 2016-2017. Pour les provinces de P5, cette hausse a été de 6,2 % alors qu'elle a été de 4,4 % pour l'ensemble des provinces membres de la Mise en commun de l'Ouest.

Les taux d'utilisation du quota sur 12 mois alloué à P5 ont dépassé 100 % depuis l'année laitière 2014-2015. Toutefois, à 99,3 %, le taux d'utilisation a été inférieur à 100 % pour l'année 2013-2014. Le graphique 3 montre que depuis le début de 2016 la production sur 12 mois surpasse le quota alloué à l'échelle de P5. Pour cette période, les taux d'utilisation du quota ont varié de 100,3 % (octobre et novembre 2016) à 103 % (octobre 2017).

Ce dépassement est normal dans un contexte où les stocks de beurre devaient être augmentés et où le marché est toujours en croissance avec une perspective de 4,4 % jusqu'au 1^{er} aout 2018. ■

VENTES DE LAIT DE CONSOMMATION

Si la croissance pour les produits comme le beurre et le fromage est forte, les ventes de lait de consommation sont en baisse au Canada, mais également pour plusieurs autres pays occidentaux,

comme ceux de l'Union européenne, les États-Unis, ou encore l'Australie. En somme, les pays où la consommation par habitant est en hausse sont plus l'exception que la règle.

Si les ventes de lait à boire sont en baisse, les ventes de matière grasse

Depuis 1991...
Purina salue l'excellence des Éleveurs Élite !



Ferme ValRuest

2016 | Carol Ruest
Saint-Anaclet, Québec

Un mot décrit la Ferme ValRuest... sérénité. Nommée en raison de son emplacement dans une vallée bordée d'une dense forêt de conifères, la Ferme ValRuest est une oasis de paix. Carol représente la troisième génération de producteurs à la ferme, la deuxième génération s'étant concentrée sur la production laitière. La Ferme ValRuest compte présentement 80 têtes, dont 38 vaches laitières Holstein pure race. Carol, un diplômé en GEA à La Pocatière, a déménagé à la ferme familiale dont il est plus tard devenu seul propriétaire en 2007. Aujourd'hui, le père de Carol, Yvan Ruest participe encore aux activités quotidiennes de la ferme. Carol vit à la ferme avec sa conjointe Marie-Pier et leur fils Élie.

De nombreuses améliorations ont été apportées à l'ancienne étable de vaches laitières au cours des deux dernières années. Notamment, les bols à eau ont été remplacés pour améliorer le débit d'eau, la consommation et la production laitière. La plus ancienne partie de l'étable, l'étable à génisses, a été modifiée et dotée de couloirs et de tapis en caoutchouc et de stalles vertes pour accroître le confort des génisses de remplacement. Carol a participé à une session Signes de Vaches dans la région de Rimouski en 2014 où un grand nombre des changements qu'il avait récemment apportés ont été validés.

Sur cette ferme de 100 hectares, Carol cultive l'orge sur 30 hectares et de l'ensilage de foin et foin sec en balles carrées sur les 70 autres hectares. Les vaches en lactation sont nourries avec une ration équilibrée de 2 groupes de fourrages et de céréales (foin sec, ensilage de foin, orge) ainsi qu'une moulée complète personnalisée EXTRULAIT. Dans les trois semaines précédant le vêlage et les 3 premières semaines de lactation, les vaches reçoivent avec une ration de foin sec, d'ensilage de foin et de la moulée PRIMER 17G afin d'assurer une transition en douceur vers la lactation. Les animaux de remplacement ont un départ solide avec la moulée de début PRIMA 22 % avant de passer à une ration de foin sec, d'ensilage de foin et du supplément Multi 40 à l'âge de 4 mois.

Carol insiste sur l'importance d'un équilibre entre la production et la conformation. Il souhaite élever des bêtes plus productives

en améliorant la conformation afin d'augmenter la longévité et de devenir une entreprise plus productive. Ce type de vache est facile à traire dans l'étable et plus facile à vendre le moment venu. Cette combinaison gagnante est évidente pour deux de ses vaches Excellentes qui de plus ont présenté le taux de production le plus élevé lors des 5 derniers tests de lait. Les autres vaches du troupeau se composent de 10 TB, 23 BP et 3 B. La première de ces deux vaches Excellentes, ValRuest Spectrum Smart, est la petite-fille de la première vache Excellente de ValRuest.

ValRuest Spectrum Smart 2e lactation : 12 551kg, 3,88 % G, 3,13 % P MCR (293,306,285).

La seconde de ces deux vaches Excellentes est Amitiés VR Shottle Loto, 1ère lactation : 13 614kg, 4,9% G, 3% P, classée 3e de la classe 1 an pour le MCR au Québec en 2011 et qui est maintenant 2 étoiles. Elle a laissé sa marque dans environ 40 % du troupeau aujourd'hui. Loto fut un gain chanceux pour Carol lors d'un tirage d'embryon à l'Expo Printemps de 2007.

Loto a obtenu deux lactations supérieures, 1 étoile et un score de 3E. Ce ne sont pas seulement ces deux vaches qui sont primées, mais l'ensemble du troupeau qui a mérité de nombreux prix de production à vie et Vaches Étoiles.

Le troupeau VALRUEST est maintenant classé en 34e place pour l'IPV (août 2016). C'est un classement inattendu dont Carol est très fier et ce résultat est en grande partie dû à la famille de Loto.

La Ferme ValRuest a récemment obtenu son expédition de lait la plus élevée grâce à une moyenne de 38 kg par vache par jour avec deux traites pour une production moyenne annuelle de 10,895 kg. Parmi les autres reconnaissances, notons Lait Xcellent Grande Distinction, Qualité Lait, accordée en 2015.

Même si la relève est encore jeune, le petit Éli étant âgé de seulement 9 mois, l'avenir de la Ferme ValRuest s'annonce prometteur et... serein.



www.agripurina.ca

★ Les Services Agricoles de la Vallée 2006 et Cargill Nutrition Animale Canada félicitent les propriétaires de la Ferme ValRuest pour cet accomplissement.

194500

Gravir une marche à la fois



■ Avant de prendre de l'expansion, les propriétaires de la ferme L'Oréal ont envisagé plusieurs scénarios. Ils ont opté pour un projet d'agrandissement qui ouvre des portes sur l'avenir tout en limitant le risque financier.

Plusieurs producteurs se reconnaîtront dans la situation que vivaient Claude, Réjean et Frédérik Blais avant qu'ils décident d'agrandir leurs instal-

lations. Construite en 1946, l'étable de 42 pieds de large abritait 52 stalles en tête-à-tête d'une largeur moyenne de 48 pouces. Ce n'était pas un bâti-

ment vétuste, loin de là, car il avait fait l'objet de plusieurs améliorations au fil des années. Quatre rangées de néon assuraient un éclairage uniforme et d'une bonne intensité. Une ventilation tunnel procurait de la fraîcheur aux animaux pendant les journées chaudes. Un distributeur automatique de concentrés et un distributeur à fourrages éliminaient des tâches répétitives. Dans le but d'automatiser davantage l'alimentation, ils avaient aussi installé un mélangeur vertical qui hachait les balles rondes.



Réjean, Frédérik et Claude Blais, de la ferme L'Oréal, ont voulu prendre de l'expansion en prévoyant les développements à venir.



La nouvelle section, qui a une largeur de 64 pieds, se prêterait bien à un autre agrandissement pour passer en stabulation libre.

Ces producteurs de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, près de Montmagny, étaient d'ailleurs assez satisfaits des résultats techniques de leur troupeau. Ainsi, sous un régime à deux traites, leur production avoisinait 1,40 kilo de gras par vache et par jour.

Toutefois, ils souhaitaient accroître la capacité de leurs installations, et

ce, pour plusieurs motifs. Ils n'avaient pas assez d'espace pour produire tout le quota supplémentaire distribué ces dernières années. Ils voulaient donner plus de confort aux vaches en lactation. Ils voulaient aussi ramener les vaches tarées dans le bâtiment principal pour mieux les suivre. Selon Claude : « Avec des vaches à fort

potentiel de production et en particulier avec les vaches en transition, les petits détails comptent. » Et puis, il y a Frédéric, le fils de Claude, revenu récemment à la ferme après avoir terminé ses études à l'ITA de La Pocatière. « On va bientôt commencer à réfléchir à un processus de transfert » (Claude).



UN INVESTISSEMENT INTELLIGENT
POUR LES ANNONCEURS

REJOIGNEZ
100%

DES PRODUCTEURS
LAITIERS DU QUÉBEC





Datant de plusieurs décennies, l'ancienne étable demeure cependant fonctionnelle. Au fil des ans, des améliorations ont été apportées quant à l'éclairage, la ventilation, le système d'alimentation et le confort des stalles.

Restait à déterminer la route à prendre pour augmenter la capacité de production de lait de l'entreprise. « Au départ, nous dit Réjean, toutes les options étaient sur la table. » Dont celle de construire une nouvelle étable. « On a même ébauché les plans d'une étable de 200 pieds par 64 avec robot. La bouchée était grosse – environ 1,2 million de dollars –, mais c'était faisable » (Claude).

« C'était faisable, mais on était conscient que le niveau de risque était élevé. Surtout qu'on savait que d'autres investissements s'en venaient: drainage, remise à machinerie, tracteur, etc. » (Frédéric). Ils ont donc décidé d'agrandir l'étable actuelle. Mais ils s'y sont pris de façon à préparer le terrain pour d'autres projets d'expansion. « On voulait s'ouvrir des portes », lance le jeune homme.

La nouvelle section mesure 64 pieds par 80. Elle leur a permis d'ajouter 10 stalles, d'aménager deux enclos sur litière accumulée et d'élargir les stalles de l'ancienne étable à 54 pouces et plus. Ils ont aussi installé des matelas dans les stalles et posé des tapis dans les allées.

Une des portes dont parle Frédéric, c'est que la nouvelle section permettra, si nécessaire, d'ajouter des stalles

en récupérant une partie de l'espace occupé par les enclos. Il explique: « Si un jour on souhaite passer en stabulation libre, ce sera relativement simple parce qu'avec une extension d'une lar-

geur de 64 pieds, on en a déjà la moitié. Et en plus, on a aménagé les enclos avec un plancher bas de sorte que si un jour on veut passer en stabulation libre, on n'aura pas à y casser de ciment. »



Un des deux nouveaux enclos sur litière accumulée. Les producteurs les ont munis d'un plancher bas. S'ils passent un jour en stabulation libre, il n'y aura donc pas de ciment à casser.



La nouvelle section a permis d'ajouter 10 stalles, d'aménager deux enclos sur litière accumulée et d'élargir les stalles de l'ancienne étable.

Gérer une entreprise exige de savoir combiner prudence et audace. « On cherche à faire des petits pas et à rembourser rapidement nos emprunts » (Claude). « En même temps, il nous arrive de prendre des risques, enchaîne Réjean. On a acheté des terres à un moment où plusieurs pensaient que c'était pas le temps. Ç'a été une bonne décision, parce qu'aujourd'hui, on dispose de beaucoup de terres – 430 acres – et on pourrait doubler notre production de lait avec notre superficie actuelle. » ■

FAUCHEZ DES RABAIS!



OBTENEZ CES RABAIS DE FIN DE SAISON JUSQU'À 4000\$



Obtenez votre meilleur prix sur un des nouveaux modèles de faucheuses ou faucheuses-conditionneuses KUHN sélectionnés et réduisez ce prix une fois de plus grâce au coupon Fauchez Des Rabais!

Visitez notre site Web ou votre concessionnaire local pour les détails complets de cette offre et recevez votre coupon.

L'offre prend fin le 19 janvier 2018.

INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ
Kuhn-Canada.com   

Agritibi R. H.
Amos
Machinerie JNG Thériault
Amqui
Centre Agricole
Coaticook
Neuveville
Nicolet
Rimouski
Saint-Bruno
Saint-Maurice

Machineries C & H
Dalhousie Station
Wotton
Les Équipements Adrien Phaneuf
La Durantaye
Marieville
Shefford
Upton
Victoriaville
Les Équipements Colpron
Huntingdon
Sainte-Martine

Les Entreprises R. Raymond
Kiamika
Garage Oscar Brochu
La Guadeloupe
J. René Lafond
Mirabel
Claude Joyal
Lyster
Napierville
Saint-Denis-sur-Richelieu
Saint-Guillaume
Stanbridge Station

Machineries Horticoles d'Abitibi
Poularies
Garage Parisien et Fils
Saint-André-Avellin
Machineries Nordtrac
Saint-Barthélemy
Saint-Roch-de-l'Achigan
Service Agro-Mécanique
Saint-Clément
Saint-Pascal
Services Agricole de Beauce
Saint-Georges
Sainte-Marie de Beauce

Machinerie de Ferme Kuhn inc. • Ste-Madeleine, QC • 888-808-5380

194809

Du recul et des calculs



- Les stalles de votre étable sont toutes utilisées et vous n'arrivez pas à produire tout votre quota. Quoi faire? Vendre du quota? Agrandir pour pouvoir augmenter son troupeau? Construire une nouvelle étable? Michel Vaudreuil, du Groupe conseil Beauce-Frontenac, adresse six recommandations aux producteurs placés devant ce choix.

1 N'ÉCARTEZ AUCUN SCÉNARIO À PRIORI

« Le scénario qui semble de prime abord le plus avantageux pourrait ne pas l'être une fois qu'on en aura soupesé toutes les implications. J'ai travaillé sur un cas où les producteurs étaient assez convaincus au départ qu'ils avaient intérêt à vendre le quota qu'ils n'arrivaient pas à produire. Or, au final, après avoir analysé soigneusement différents scénarios, ils ont constaté que dans leur situation, la meilleure option n'était pas de vendre du quota, mais d'en acheter!¹ »

2 PARTAGEZ AVEC D'AUTRES PRODUCTEURS

« Il faut en être conscient, on est parfois tellement plongé dans son entreprise qu'on n'arrive plus à voir toutes les options qui s'offrent. » Michel relate un cas où il a proposé à un producteur de faire visiter son entreprise par trois autres producteurs

reconnus pour avoir de bonnes idées. « Il a grandement profité de l'œil des visiteurs. Ça lui a donné un recul qui lui manquait. »

3 ANALYSEZ TOUTES LES OPTIONS SOUS L'ANGLE DE LA RENTABILITÉ ET DE L'ENDETTEMENT

« Les conséquences financières de chaque scénario se calculent. La meilleure option dépendra de différents facteurs, comme les ressources en main-d'œuvre de la ferme ou l'éventualité d'un transfert de ferme. »

4 FAITES UN PLAN D'ACTION COMPLET

« Beaucoup se contentent d'une analyse partielle. Ce faisant, ils peuvent négliger certaines implications importantes du projet. Si on vend trois kilos/jour de quota, cela permettra de réduire la marge de crédit ou les comptes fournisseurs. Mais

l'entreprise avait déjà un solde résiduel négatif avant, et il le sera encore après. On règle un problème à court terme et on se retrouve avec un problème à moyen terme. Autre exemple des limites d'une analyse partielle : un producteur décide d'augmenter son nombre de vaches pour faire tout son quota. Mais il oublie que sa fosse à fumier ne sera plus assez grande. »



« N'écartez à priori aucun scénario! »
Michel Vaudreuil, agroéconomiste chez Groupe conseil Beauce-Frontenac.

Peau

Écornage

Pis

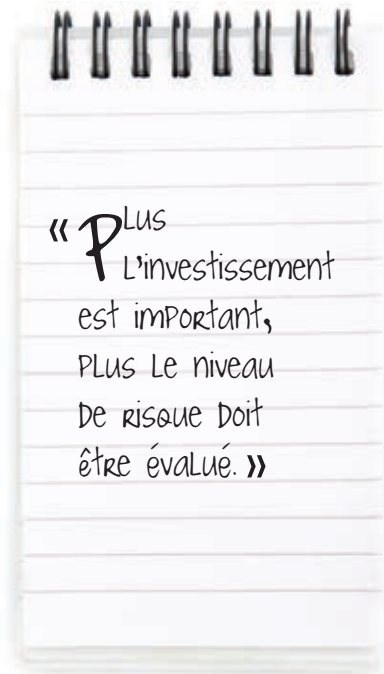
Nombriil

Onglons

Pattes

SABOT SOLUTION INC.
UNE PATTE À LA FOIS

Intra Repiaderma
à la protection active



« Plus l'investissement est important, plus le niveau de risque doit être évalué. »

5 ÉVALUEZ LES IMPACTS DE L'INVESTISSEMENT À MOYEN TERME

Le projet doit être cohérent avec l'étape où l'on se trouve dans le cycle de vie de l'entreprise. « Plus l'investissement est important, plus le niveau de risque doit être évalué. Par exemple, un investissement en quota peut facilement être réversible. Par contre, ce ne sera pas nécessairement le cas d'un investissement dans une étable neuve ou un fonds de terre. Le temps peut être votre ami ou votre ennemi. Si vous avez 58 ans, pas de relève et que vous avez un projet de construction d'étable d'un million de dollars, le temps est votre ennemi, car on aura besoin d'au moins 12 à 15 ans pour atteindre une rentabilité. Il ne vous reste pas assez de temps pour rentabiliser le projet. En revanche, si vous avez 50 ans et une relève, le temps devient votre ami. »

6 ÉVALUEZ SOIGNEUSEMENT CE QUE DEVIENDRA LA CHARGE DE TRAVAIL APRÈS COUP

« C'est un aspect souvent négligé. Il n'y a que 24 heures dans une journée. Si un projet vous ajoute ne serait-ce qu'une heure de travail par jour, il se peut que vous vous retrouviez en mauvaise posture. Attention aux dommages collatéraux! Ajouter 10 vaches à la traite implique un peu plus de tout, et ce, tout au long de l'année: traite, alimentation, fumier, terre, foin, régie... Si vous devez ajouter de la main-d'œuvre, assurez-vous d'être à l'aise avec la gestion du personnel. En revanche, si vous n'ajoutez pas de main-d'œuvre, veillez à revoir vos méthodes de travail. Ne vous fiez pas seulement à la mécanisation ou la robotisation pour régler la charge de travail. » ■

¹ Toutes les citations sont de Michel Vaudreuil, agroéconomiste, Groupe conseil Beauce-Frontenac.

AVEZ-VOUS DU COLOSTRUM ?

GAGNER DE L'ARGENT SUPPLÉMENTAIRE EN NOUS VENDANT VOTRE SURPLUS DE COLOSTRUM !

- ◆ Contribue au meilleur colostrum de remplacement disponible à l'échelle mondiale
- ◆ C'est facile et pratique
- ◆ Aucun volume minimum requis - soigner vos veaux en premier
- ◆ Nous fournissons les chaudières et congélateurs
- ◆ Aucun contrat

COLOSTRUM BOVIN NATUREL DE REMPLACEMENT OU SUPPLÉMENT AU COLOSTRUM MATERNEL
 Immunité avec une excellente source d'énergie
 Sécuritaire, Efficace, Salubre, Valeur alimentaire constante, Facile et rapide à utiliser.

Contact information:
 Jean-Philippe Leblanc
 Business Development
 Manager Quebec
 819-473-2836

191091



BOVIKALC®

NE TOURNONS PAS AUTOUR DU POT.
SEUL BOVIKALC® EST APPUYÉ
PAR LA RECHERCHE ÉVALUÉE PAR
DES PAIRS^{1,2}.

Toutes les sources de calcium ne conviennent pas!

BOVIKALC® offre deux sources ÉPROUVÉES de calcium biodisponible pour les vaches laitières fraîches

- Le chlorure de calcium est disponible immédiatement et absorbé rapidement
- Le sulfate de calcium procure une libération soutenue pendant la période suivant le vêlage



Références :

- 1 Sampson JD, Spain JN, Jones C, Carstensen L. 2009. Effects of calcium chloride and calcium sulfate in an oral bolus given as a supplement to postpartum dairy cows. *Veterinary Therapeutics* 10(3):131-139.
- 2 Oetzel GR et Miller BE. 2012. Effect of oral calcium bolus supplementation on early-lactation health and milk yield in commercial dairy herds. *J Dairy Sci* 95:7051-7065.

Bovikalc® est une marque déposée de Boehringer Ingelheim, utilisée sous licence.
© 2018 Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée. Tous droits réservés.



Des capsules pour la mise en marché des veaux laitiers

■ Les Producteurs de bovins du Québec présentent une série de cinq nouvelles capsules vidéo concernant la préparation et la mise en marché des veaux laitiers. Les sujets traités sont la désinfection du nombril, le colostrum, l'encan, la production de veau lourd et le bien-être animal.

UNE AFFAIRE DE PRÉPARATION

Encore de nos jours, on entend dire: « J'ai envoyé un beau veau à l'encan et j'ai presque rien reçu pour sa vente! » La mise en marché des veaux laitiers est le sujet de nombreux commentaires et questions, cet article tentera d'y répondre et de proposer des solutions.

La vente de veaux laitiers est une source de revenus à ne pas négliger. Selon Pierre Ruest, producteur de lait du Bas-Saint-Laurent et président du Comité de mise en marché des veaux laitiers aux Producteurs de bovins du Québec, « l'ensemble des partenaires de la filière de mise en marché du veau laitier sont gagnants de l'amélioration de la santé des veaux laitiers, des producteurs laitiers aux producteurs de veaux lourds ». Afin de tirer le maximum de revenus, il est important de bien préparer l'animal dès sa naissance. Par exemple, une entreprise vendant 30 veaux de qualité à l'encan, dans une année, peut faire près de 4 000 \$ de plus qu'une ferme qui en envoie 30 en mauvaise condition.



LES ESSENTIELS

La préparation des veaux laitiers est basée sur des points essentiels pour favoriser la production d'un veau de qualité et en santé qui obtiendra le

Par **LOUIS BLOUIN**, directeur de mise en marché, Les Producteurs de bovins du Québec, et **RENÉ BERGERON**, médecin vétérinaire, président de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec

meilleur prix. René Bergeron, président de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec, rappelle que « les soins donnés aux veaux laitiers mâles destinés à l'engraissement doivent être équivalents aux soins donnés aux génisses de remplacement ». Ces points essentiels sont :

- Aire de vêlage adéquat
- Désinfection du nombril (ombilic)
- Administration réussie du colostrum
- Logement adapté
- Manipulation et transport adéquats respectant les règles de base du confort

AIRE DE VÊLAGE ADÉQUAT

Bien que le veau naisse avec un système immunitaire fonctionnel, il n'a pas les anticorps nécessaires pour le protéger. Il faut donc s'assurer que la pression d'infection soit la plus faible possible sur le lieu de sa naissance.

L'idéal est qu'il naisse dans un endroit dédié au vêlage, propre, sec et à l'abri des courants d'air. L'aire de vêlage doit être désinfectée entre chaque vêlage et ne pas se trouver à proximité de l'enclos d'infirmier.

DÉSINFECTION DU NOMBRIL

Après la naissance, le nombril du veau est une porte d'entrée importante pour les pathogènes présents dans l'environnement. Il est primordial de bien le désinfecter et l'assécher avec un agent désinfectant comme la teinture d'iode à 5 % de concentration dans les premières heures suivant le vêlage. Cette procédure doit être effectuée immédiatement après la naissance, avant que l'ombilic se contamine. Il est primordial que l'environnement dans lequel le veau se couche soit sec et propre.

En procédant ainsi, on diminue les risques de complications comme l'abcès ombilical, les arthrites septiques, les lésions au foie, à la vessie et l'infection du sang. Une grande proportion des

LE PRIX

Le prix de vente des veaux laitiers est disponible sur le site des Producteurs de bovins du Québec dans la section « Info Prix ».

<http://bovin.qc.ca/info-prix/bovin-de-reforme-et-veau-laitier/>

Vous pouvez sélectionner la journée de vente et l'encan pour obtenir le prix.

problèmes de santé que connaissent les veaux laitiers dans leurs premières semaines de vie sont reliés à une mauvaise désinfection du nombril.

Demander l'aide du médecin vétérinaire praticien si vous avez des questions concernant la santé et l'alimentation du veau.

ADMINISTRATION RÉUSSIE DU COLOSTRUM

Le vêlage est terminé, le nombril du veau a été désinfecté, c'est maintenant l'heure de lui fournir son premier repas de colostrum. Afin de permettre au veau de se protéger des agents pathogènes dans son environnement, les anticorps du colostrum sont requis. Il faut lui fournir 200 g d'immunoglobuline provenant d'un colostrum de qualité (environ 4 litres) le plus

rapidement possible. La cible est dans la première heure. Plus on s'éloigne et moins l'absorption est efficace. Il faut aussi se rappeler que le colostrum est une excellente source d'énergie et de nutriments permettant au veau de bien démarrer sa croissance.

Un deuxième repas avec le colostrum de la première traite conservé au réfrigérateur et réchauffé à la température du corps du veau laitier peut être donné dans les 12 heures suivant le premier repas. Cette pratique permet d'augmenter les chances de réussite de transfert des anticorps au veau de façon significative. Il est aussi toujours bénéfique pour le veau de recevoir l'apport énergétique et les nutriments du colostrum lors de la deuxième et troisième journée de vie.

En plus du médecin vétérinaire, le technicien Valacta peut vous conseiller.

LOGEMENT ET SOINS ADAPTÉS

Le veau laitier est un membre à part entière du troupeau même s'il ne reste que quelques jours à la ferme. Cependant, c'est un membre particulier qui doit être logé dans un endroit approprié. Il a besoin d'être protégé des intempéries, des courants d'air, des pathogènes et il doit être gardé au sec dans un endroit propre. Il est aussi important qu'il soit bien ali-

menté pendant son séjour à la ferme laitière. Tout comme la génisse, le mâle a besoin d'énergie et de nutriments pour atteindre son plein potentiel à l'âge adulte.

Il faut s'assurer que le veau a suffisamment d'espace pour se coucher, se retourner sur lui-même et qu'il puisse aussi voir ses congénères bovins.

MANIPULATION ET TRANSPORT ADÉQUATS

La journée où le veau laitier quitte la ferme pour être vendu à l'encan est un véritable « triathlon » pour lui. Il faut bien le préparer, lui assurer l'énergie pour affronter les nombreux stress et aussi chercher à les diminuer au maximum. Les manipulations, le chargement, le transport, le contact avec d'autres animaux, les bruits, les intempéries, le pesage et la vente sont des événements exigeant beaucoup de lui. Il faut se rappeler que le veau n'a que quelques jours, une réserve d'énergie limitée, que sa vision est trouble et qu'il n'a pas d'expérience de manipulation par l'humain.

Le producteur doit s'assurer que son veau laitier est manipulé avec douceur et transporté dans un véhicule adapté par du personnel compétent. « Il faut se rappeler que la seule vitesse du veau est la sienne » (Stéphane Beaudoin, consultant en bien-être animal).

L'objectif est qu'il soit en excellente condition à son arrivée dans le « ring » de vente.

À L'ENCAN

Les veaux laitiers sont mis aux enchères, un par un, dans les encans du Québec. Les acheteurs disposent de moins d'une minute pour évaluer son état de santé, sa conformation et sa valeur. Les sujets démontrant des signes de mauvaise santé, de faiblesse ou de mauvaise alimentation sont fortement pénalisés. La préparation et les bons soins des veaux laitiers de la naissance jusqu'à l'encan sont essentiels pour maximiser les revenus de l'entreprise. Un producteur de lait est un spécialiste du lait et il doit aussi être un spécialiste du veau laitier.

Pour visionner les capsules vidéo, consultez le site Internet des Producteurs de bovins du Québec au bovin.qc.ca. Bon visionnement! ■

LES MARCHÉS

Au Québec, la grande majorité des quelque 150 000 veaux laitiers mis en marché sont destinés à l'engraissement par des producteurs de veau de lait ou de veau de grain. La filière du veau lourd (lait et grain) québécoise produit plus de 200 000 têtes par année. Le Québec est une exception en Amérique du Nord, l'Ouest canadien et les États-Unis destinent généralement les veaux laitiers à la production de bouvillons holsteins commercialisés à un poids de 1400 lb. Cette production est maintenant une production de viande de bœuf bien implantée sur le marché américain.



Un veau de lait est engraisé avec une alimentation à base de produits laitiers pendant plus de 22 semaines (480 lb) avant d'être commercialisé.



Un veau de grain est nourri pendant plus de 28 semaines avec une alimentation à base de grain et de suppléments avant d'atteindre le poids d'environ 610 lb pour sa mise en marché.

Par CATHERINE LESSARD, agronome, directrice adjointe,
Recherche économique, PLQ

On valide le bien-être animal et la traçabilité partout au Canada!

PARTOUT AU CANADA, LE COUP D'ENVOI DE PROACTION A ÉTÉ LANCÉ LE 1^{er} SEPTEMBRE DERNIER.

Dans toutes les provinces, les exigences validées par les agents de validation pour les modules de salubrité des aliments (LCQ), de bien-être animal et de traçabilité sont les mêmes. Également, Holstein Canada effectue dans tout le pays les évaluations des animaux, qui est l'une des exigences du volet bien-être animal.

Dans le reste du Canada, la mise en place de la traçabilité dans les fermes comporte de nouvelles exigences qui vont plus loin que les réglementations des provinces autres que le Québec et que la réglementation actuelle au niveau fédéral. Alors qu'elles sont depuis longtemps une réalité au Québec, la double identification à la naissance et les déclarations de pose d'identifiants et d'introduction de nouveaux animaux sont des pratiques auxquelles les producteurs laitiers du reste du Canada devront s'habituer. Ces nouvelles pratiques permettront une traçabilité des animaux d'un océan à l'autre.

Rappelons que ProAction est un programme des Producteurs laitiers du Canada dont l'administration est assurée par chaque organisation provinciale.

Où en est le Québec?

Au 1^{er} novembre 2017, 292 validations incluant les nouveaux volets ont été effectuées dans la province. Les producteurs sont tout à fait en mesure d'obtenir leur accréditation proAction, soit immédiatement après la visite de l'agent de validation, soit après avoir répondu aux demandes de mesures correctives. Les exigences les moins bien réussies sont, pour l'instant, les procédures normalisées de bien-être animal manquantes ou incomplètes, l'absence de rapport comparatif de Holstein Canada, la malpropreté des animaux et le manque de litière pour les veaux. En raison des nouvelles exigences, les producteurs doivent s'attendre à ce que les validations durent de 30 à 45 minutes de plus que les validations qui incluaient LCQ seulement. Les agents de validation sont formés avec l'objectif de pouvoir effectuer des validations de qualité, de façon efficace et uniforme. ■

Pour plus d'information sur le programme proAction, visitez le www.proaction.quebec.

Que trouve-t-on sous les pieds des vaches du Québec? 2^e PARTIE

Par ANNE-MARIE CHRISTEN, chargée de projets, RENÉ LACROIX, ingénieur, analyste en valorisation des données, Valacta, et ANDRÉ DESROCHERS et SIMON DUFOUR, DMV, professeurs, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal

■ Ce mois-ci, il sera question des pratiques qui peuvent être bénéfiques sur la santé des pieds.

« Bonjour Gilles! Je reviens voir une couple de vaches comme on s'était dit. »
 « Salut Paul! Installe-toi! J'arrive! »
 Paul revient vérifier quelques vaches qu'il avait parées en décembre dernier à la Ferme des Grands Vents. Sans raison apparente, plusieurs vaches

avaient montré des hémorragies de sole et ça le chicote depuis. Gilles prend grand soin de son troupeau, mais avec les récoltes tardives et les travaux d'agrandissement, peut-être que la gestion du troupeau a souffert un peu...

« Pis? Ça guérit bien? » « Oui! On est sur la bonne voie. T'as changé quelque chose à ta régie dernièrement? » « Ben, j'ai eu la visite d'un évaluateur de proAction et j'en ai profité pour revoir certaines pratiques à l'étable, surtout celles pour le confort... » « Hé! Ça me fait penser que j'ai pas eu l'temps de te raconter la fin de la conférence sur la santé des onglons du symposium. Ça portait justement sur les pratiques à l'étable. »



Garder les logettes propres, sèches et confortables est synonyme d'une bonne santé des pieds.



L'accès à un pâturage ou à une cour d'exercice a un effet bénéfique sur la diminution des lésions en général.

UN QUESTIONNAIRE SUR LES PRATIQUES DE RÉGIE À L'ÉTABLE

Paul raconte que dans leur projet sur la santé des onglons, des techniciens et des conseillers en production laitière de Valacta ont fait passer un questionnaire de 45 questions sur les pratiques de régie à l'étable, incluant celles pour la santé des onglons, à 85 fermes chez qui les pareurs collectent des données sur les lésions. Les questions portaient sur :

- Le type de stabulation et l'accès extérieur (pâturage, cour d'exercice);
- Le recouvrement du plancher de la stalle (tapis, matelas, type de litière);
- La surface des allées;
- Le nettoyage et le grattage manuel du fumier, l'ajout de litière;
- La prévention des maladies des onglons (usage de produits asséchants, fréquence de parage, bain de pieds et produits utilisés);
- La biosécurité (troupeau ouvert ou fermé).

Des 85 fermes questionnées, 72 sont en stabulation entravée (11 755 vaches) et 13 sont en stabulation libre (5 912 vaches). Les analyses ont montré que les vaches en stabulation libre présentaient 1,6 fois plus de risque de lésion que celles en stabulation entravée, et ce, principalement à cause de la dermatite digitale, cette maladie contagieuse étant plus fréquente dans ce type de stabulation.

QUELLES PRATIQUES ONT UN EFFET BÉNÉFIQUE?

Le grattage manuel des stalles et l'ajout de litière dans les étables à stabulation entravée

« Mon Gilles, je t'annonce que l'outil le plus utile dans l'étable pour une meilleure santé des onglons, ben, c'est ta gratte à fumier! » « Ma gratte à fumier!? » Selon les résultats de l'étude, le fait de gratter et de nettoyer les stalles manuellement plus de cinq fois par jour est associé à une diminution significative d'anomalies de la corne : hémorragies et ulcères de sole. En effet, nous croyons que le

bénéfice est surtout lié au remplacement de la litière sous l'animal au moment du grattage, ce qui augmenterait la mollesse de la stalle. On constate également que l'ajout de litière favorise la diminution des hémorragies de sole. Selon les résultats, 75 % des fermes ajoutent de la litière au moins deux fois par jour.

Les produits asséchants

« Tu te demandais l'autre jour si mettre de la chaux dans tes stalles, ça serait bon pour la santé des onglons de ton troupeau? » « Ben, avec mon vétérinaire, on a décidé de l'essayer! » Toujours selon l'étude, Gilles gagne à mettre de la chaux ou un produit asséchant dans ses stalles, car de manière générale, cela tend à réduire le pourcentage de lésions dans le troupeau, sauf pour certaines d'entre elles comme les hémorragies de la sole et les lésions de la ligne blanche (figure 1).

L'accès à une cour d'exercice

L'accès à l'extérieur – cour d'exercice/pâturage – favorise aussi la dimi-

FIGURE 1. POURCENTAGE DE LÉSIONS AVEC OU SANS UTILISATION DE PRODUITS ASSÉCHANTS

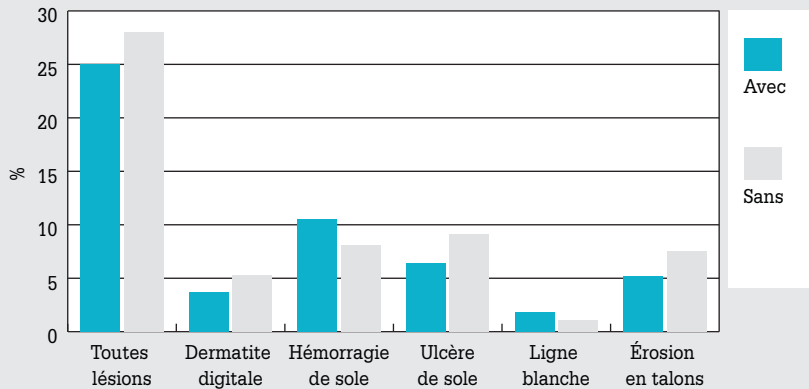


FIGURE 2. RELATION ENTRE L'ACCÈS À UNE COUR D'EXERCICE ET LES LÉSIONS AUX ONGLONS

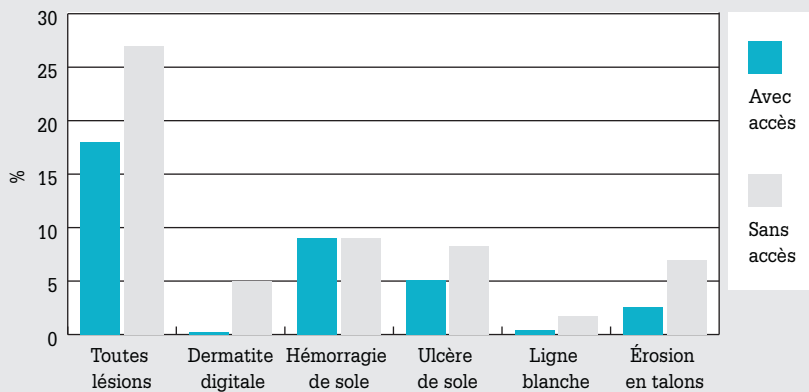
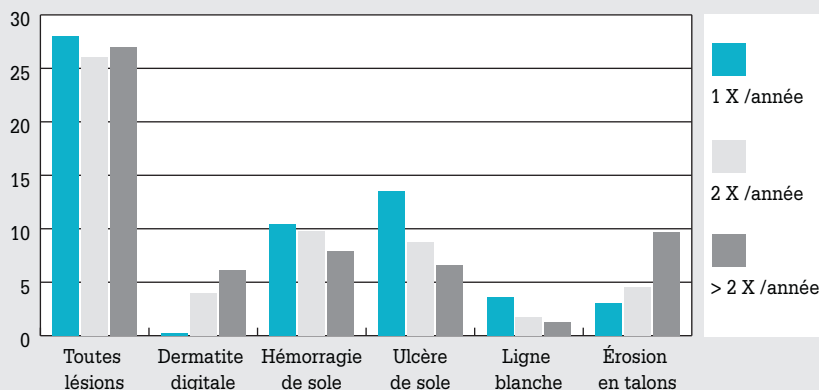


FIGURE 3. EFFET DU NOMBRE DE PARAGES PAR ANNÉE SUR LA PRÉVALENCE DES LÉSIONS AUX ONGLONS



nution des lésions dans les stabulations entravées, comme le montre la figure 2. Cet effet est significatif pour la dermatite digitale et pour les lésions de la ligne blanche. Un sol plus mou, moins de pression d'infection? Il faudra encore un peu plus de données et d'observations pour mieux expliquer le pourquoi.

Un parage plus fréquent serait bénéfique

« Et là, mon Gilles, je veux pas prêcher pour ma paroisse, mais les résultats du projet ont montré qu'un parage plus fréquent était ben bon pour la santé des pieds. Surtout pour diminuer les anomalies de la corne comme les hémorragies de la sole. T'es pas sorti du bois avec moi! » Les résultats montrent que la dermatite digitale et les érosions en talons augmentent avec la fréquence de parage (figure 3). Attention, il ne faudrait pas lier la fréquence du parage avec ces deux types de lésions. Comme elles sont contagieuses et qu'elles sont difficiles à traiter, il est normal que les pareurs voient ces vaches malades à chaque parage.

« Ouain, c'est des beaux résultats, ça, mon Paul! On n'avait rien de tout ça jusqu'à maintenant. Un beau travail d'équipe : toi, tes collègues de l'APOQ, les vétérinaires de la Faculté de médecine vétérinaire et le personnel de Valacta et leur banque de données. J'ai plus beaucoup le choix, à partir d'aujourd'hui, je gratte plus souvent, j'ajoute plus de litière, je continue de mettre de la chaux. Je vais te faire venir plus souvent, mon Paul! Faudrait juste que j'ajoute de l'exercice... On peut pas être bon partout, t'sais. Mais au moins, je vais venir à bout de mes hémorragies de sole. Le confort de mes vaches, c'est ben important! » ■

Résultats obtenus grâce à un projet financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et accordé en vertu du Programme de soutien aux stratégies sectorielles de développement 2.



FERME GILLÈNE

Investir dans les onglons pour optimiser sa production

- Pour Éric et Gilles Dionne de la Ferme Gillène de Saint-Zéphirin-de-Courval au Centre-du-Québec, la taille des onglons n'est pas une dépense, mais un investissement.

Selon les deux hommes, tailler régulièrement les onglons est synonyme de bien-être et de confort pour la vache. « Et si tu donnes du confort à ta vache en prenant soin de ses pattes, elle va te le redonner en production laitière », explique Éric. Un point que partage entièrement son père Gilles qui ajoute : « Si tu t'occupes pas d'elle, il faut pas espérer qu'elle soit généreuse avec toi. »

Le parage des onglons par un pareur professionnel se fait trois fois par année à la Ferme Gillène. Il en coûte généralement aux propriétaires de 5000 \$ à 6000 \$/an pour leur troupeau de 130 têtes, mais ça en vaut la peine, estiment-ils. « C'est vite perdu un kilo de lait par vache à cause d'une boiterie » (Gilles). « Et si c'est vite perdu, c'est long à récupérer » (Éric).

UNE ATTENTION VIEILLE DE PRÈS DE 20 ANS

C'est à partir du moment où les animaux ont commencé à ne plus aller à l'extérieur, au début des années 2000, que le parage est devenu monnaie courante chez les Dionne. Au départ, on le faisait une fois par année; on est ensuite passé à deux fois et aujourd'hui, on est à trois fois par an, soit tous les quatre mois. Toutes les vaches sans exception, mais aussi tous les animaux âgés de plus d'un an, ont droit à ce traitement. « On n'a pas le choix, comme nos vaches sont sur des tapis à la grandeur de l'étable depuis qu'on est en stabulation libre, les onglons s'usent pas comme si les vaches marchaient au pâturage ou sur le ciment. Et chez une vache bien alimentée, ça pousse vite » (Gilles).

En effet, depuis la construction de la nouvelle étable à stabulation libre en 2012 et l'introduction de la traite robotisée, les producteurs ont modifié quelque peu la « gestion des onglons ». Éric se promène quatre fois par jour dans l'étable pour inspecter son troupeau. « Avec la stabulation libre, dit-il, on voit plus les problèmes de pattes. » « On a maintenant un peu plus de piétin d'Italie. C'est normal parce que la contagion est plus facile » (Gilles). Nos producteurs essaient toutefois de contrôler le problème le plus possible. Règle générale, on donne des bains de pieds deux fois par semaine. On essaie d'effectuer



Aujourd'hui, le parage des onglons est fait par un pareur professionnel trois fois par année à la Ferme Gillène.

l'opération pendant que le robot se nettoie. « L'idéal serait trois fois semaine, mais le temps manque bien souvent » (Gilles).

Or la meilleure façon pour eux de s'assurer d'une bonne « démarche » du troupeau consiste à faire appel à leur pareur.

RECOURIR À DES PROFESSIONNELS RECONNUS

À la Ferme Gillène, on confie la tâche du parage d'onglons à Patric Létourneau et son équipe depuis plus de 15 ans. Les Dionne étaient d'ailleurs parmi ses premiers clients. Très vite,

on a su apprécier le professionnalisme de Patric, qui fait d'ailleurs partie de l'Association des pareurs d'onglons du Québec depuis sa création en 2013. Il a obtenu une certification de pareur au terme d'une formation suivie en 2014 dans le cadre d'un projet québécois sur l'amélioration de la santé des onglons. Adeptes de la formation continue depuis ses premières armes dans le métier, Patric a aussi suivi celle sur le Hoof Supervisor System en 2015. Cet ordinateur permet de collecter et d'enregistrer les données de parage à la ferme et de les transférer à la banque de données Vision 2000 de Valacta.



Le Hoof Supervisor System en 2015 permet de collecter et d'enregistrer les données de parage à la ferme pour chaque vache et chaque onglon et de les transférer à la banque de données Vision 2000 de Valacta.

ON PARE!

Au moment du reportage, Patric était accompagné de ses deux employés, Lancelot et Dany. Patric vient à la ferme avec tout son matériel qui inclut la cage. Une fois que lui et ses hommes ont tout installé, le travail commence. Les animaux seront amenés tour à tour dans la cage. Chaque patte est nettoyée avec un linge avant le parage. Patric les examine et les taille en fonction de ses observations. Puis, Lancelot ou Dany applique une solution qui va contribuer à la guérison en cas de lésion et plus particulièrement en cas de dermatite digitale. Depuis 2015, Patric note toutes les observations et lésions dans le Hoof Supervisor System pour chacun de ses clients.

Avant l'arrivée de cet appareil, Patric fournissait déjà aux producteurs des rapports faits à la main. Mais avec l'ordinateur, l'information est devenue plus facile à produire et plus accessible: le producteur peut voir en un coup d'œil les principaux problèmes identifiés par le pareur lors de sa visite. La tarte qui montre le pourcentage des lésions à la ferme est d'ailleurs très visuelle. « En ayant une vue d'ensemble après chaque visite, explique Éric, tu peux faire des



Chaque patte est nettoyée avec un linge avant le parage.

comparaisons beaucoup plus rapidement d'un parage à l'autre. Avec le rapport, on voit celles chez qui les problèmes sont chroniques. Certaines vaches vont avoir du piétin sans qu'on s'en aperçoive vraiment, mais avec le rapport, ça devient plus évident.» « Quand la facture arrive, c'est plus facile de comprendre à quoi les coûts sont rattachés », ajoute son père.

Bien que les informations produites par le Hoof Supervisor System puissent

être partagées avec d'autres intervenants, tels que le médecin vétérinaire, Éric et Gilles travaillent surtout en collaboration avec leur pareur pour l'instant. En effet, ces rapports peuvent servir à faire le suivi d'une nouvelle pratique, comme mettre plus de litière, mettre de la chaux, ou encore pour l'utilisation d'un nouveau traitement.

ENTRE LES VISITES DU PAREUR

Même si Éric a déjà suivi deux formations différentes sur le parage d'onglons, il préfère, faute de temps, laisser le plus gros de cette tâche à son pareur. Il met ses connaissances à l'épreuve seulement pour régler les quelques cas de boiteries ou de mal de pattes qui peuvent se présenter entre deux visites de son pareur.

« Généralement, le premier mois après la visite de Patric, tout va bien, explique le producteur. Lorsqu'une vache habituée au robot cesse d'y aller on sait qu'il y a un problème de pattes. On l'amène donc à la cage pour voir c'est quoi le problème. »

S'IL FALLAIT ENGAGER UN NOUVEAU PAREUR?

Quand on demande à Gilles et Éric quels seraient leurs critères de sélection



Depuis une quinzaine d'années, le parage à la ferme est confié à Patrick Létourneau (au centre). On le voit ici en compagnie de Lancelot et Dany, deux membres de son équipe.

tion s'ils devaient embaucher un nouveau pareur, leur premier réflexe est de répondre qu'ils ne souhaitent pas se retrouver dans cette situation. « Ce qu'on aime de Patric, c'est que c'est un gars calme, qui n'est pas brusque avec les animaux et qui prend le temps de les amener à l'aire de parage et de bien les observer pour voir s'il y a un problème. Il ne frappe pas les animaux pour les déplacer et on aime ça, parce que chez la vache stressée, la production baisse. Même les jours de parage, on voit presque pas de différence sur la production laitière » (Gilles).

Éric pense comme son père: « On n'aime pas le travail bâclé, dit-il, et

NOUVEAU
DE KUHN

CONSTRUCTION SUPÉRIEURE. PERFORMANCES SUPÉRIEURES.

PS 235 & 242 PROSPREAD® ÉPANDEURS CONVENTIONNELS

- Épandage par hérissons horizontaux ou système vertical VertiSpread®
- Porte guillotine arrière robuste pour une meilleure gestion d'épandage*
- Tablier à chaîne double pour un flux homogène et fiable vers les batteurs et une durée de vie plus longue
- Grande sélection de trains de roues pour s'adapter à vos besoins

Capacité comble de 350 à 450 pi.cu *Équipement de série sur le PS 242 avec système VertiSpread®

INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ
Kuhn-Canada.com

Agritibi R.H Amos	Machinerie C & H Dalhousie Station Wotton	Garage Oscar Brochu La Guadeloupe	Garage Parisien et Fils Saint-André Avellin
Machinerie JNG Thériault Amqui	Les Équipements Colpron Huntingdon Sainte-Martine	Claude Joyal Lyster Napierville Saint-Denis-sur-Richelieu Saint-Guillaume Stanbridge Station	Machineries Nordtrac Saint-Barthélemy Saint-Roch-de-l'Acigan
Centre Agricole Coaticook Neuveville Nicolet Rimouski Saint-Bruno Saint-Maurice	Les Équipements Adrien Phaneuf La Durantaye Marieville Shefford Upton Victoriaville	J. René Lafond Mirabel	Service Agro-Mécanique Saint-Clément Saint-Pascal
Machinerie de Ferme Kuhn inc. • Ste-Madeleine, QC • 888-808-5380		Machineries Horticoles d'Abitibi Pouliaries	Services Agricoles de Beauce Saint-Georges Sainte-Marie de Beauce 194803

LE POINT DE VUE DU PAREUR

Patric Létourneau voit régulièrement des problèmes tels que la dermatite digitale (piétin d'Italie), l'hyperplasie interdigitale, les ulcères de sole, la maladie de la ligne blanche ou encore l'érosion en talon chez les vaches de ses clients. Selon lui, plusieurs facteurs peuvent influencer la santé des onglons des vaches. La gestion du troupeau, du fumier et de l'alimentation ont bien sûr une grande incidence sur le taux de boiterie. Le pareur est aussi d'avis qu'au-delà de la propreté des lieux et de l'alimentation, des éléments tels que la ventilation et le confort jouent aussi un rôle important sur la santé des pieds. Il précise : « Le niveau de stress, par exemple, va faire augmenter le piétin d'Italie. »

Comme il l'a fait chez les Dionne avant le passage de la stabulation attachée à libre, Patric estime qu'il est important d'adapter le parage quelques mois à l'avance pour éviter les problèmes. « Dans les transitions, dit-il, il y a toujours un danger, parce que le passage vers une autre surface de plancher va se traduire par une usure plus ou moins prononcée des onglons. Par exemple, la vache attachée sur litière qui passe sur une surface de ciment usera plus rapidement ses onglons. C'est sans compter que, dans le ciment frais, il y a aussi une activité chimique qui se poursuit pendant environ un an et qui peut aussi avoir une incidence sur les onglons. J'essaie toujours de m'informer le plus possible de l'histoire de la ferme pour voir d'où on part et où on va. »



Avec le rapport fourni par le pareur après chaque visite, on peut voir les problèmes qu'il a identifiés lors de sa visite et faire des comparaisons d'une visite à l'autre.

l'équipement de Patrick sont toujours propres. Tout, y compris les bottes et les vêtements, est nettoyé et désinfecté après chaque visite » (Gilles).

On comprend que pour nos producteurs, le parage des onglons est une des composantes importantes de leur gestion et qu'ils ne sont pas prêts de confier cette tâche à n'importe qui.

PORTRAIT DE LA FERME

La Ferme Gillène est la propriété de Gilles Dionne, de sa conjointe, Hélène Janelle, et de leur fils Éric. Avec Hélène, Gilles a acheté la ferme de son père, Armand, en 1980 et celle de son frère Yvon en 1998. Éric s'est joint à ses parents en 2010. Ce dernier assure donc la suite de l'entreprise pour une quatrième génération.

Sauf pour quelques sujets, le troupeau de 130 têtes holsteins, dont 66 vaches en lactation, est pur sang. En plus des 122 ha qu'ils possèdent, les propriétaires en louent 36 autres et cultivent principalement du foin, du maïs, du soya et de l'avoine. Autosuffisant concernant l'alimentation du troupeau, on vend les surplus. Plusieurs travaux sont réalisés à forfait à la ferme : ensilage, épandage de fumier, battage des grains, grosses balles carrées et semence de maïs. ■



Pour les propriétaires de la ferme, la qualité du parage du troupeau de 130 têtes a priorité sur la rapidité d'exécution.

avec Patric, c'est pas une course ni un nombre de vaches par jour à faire. Il prend le temps de regarder chaque cas pour déceler les problèmes et apporter les correctifs qui s'imposent.

Il a l'expérience et la formation. C'est son travail et il sait où il s'en va. »

Éric et Gilles apprécient également l'attention que l'équipe de pareurs porte à la biosécurité. « Le camion et



La ventilation est notre spécialité
Ventilation is what we do



DES SOLUTIONS NOVATRICES
Ventilation mécanique et naturelle



NOUVEAU!

SYSTÈME DE SÉCURITÉ AUTOMATISÉ EN CAS DE PANNE DE COURANT

ADOPTEZ LE **POLYMAT G3**

Laissez le soleil entrer dans votre étable 12 mois par année !

- Système de guide sur rails
- Aucune accumulation de poussière
- Pas d'infiltration d'air
- Système silencieux
- Facile à installer
- Peut être automatisé

Contactez-nous afin de trouver votre distributeur local

1-800-361-1003 | www.ventec.ca | info@ventec.ca



Membres du Groupe Jolco / Jolco Group members

De nouvelles évaluations génétiques visant la santé des onglons

- Depuis décembre dernier, le Canada a grossi les rangs d'importants pays du monde qui publient des évaluations génétiques nationales visant à améliorer directement la santé des onglons.

Cet exemple de réussite est le résultat de différentes initiatives de recherche réalisées depuis 2009, et dont le point culminant a été un projet national mené par l'Université de Guelph suivi du développement d'évaluations génomiques de la dermatite digitale chez les holsteins.

COLLECTE DE DONNÉES PROVENANT DE FERMES CANADIENNES

Les producteurs laitiers reconnaissent que la boiterie est le principal problème de santé et de bien-être chez les animaux, avec une importante incidence économique à la ferme. Dans un effort visant à procurer aux producteurs de meilleurs renseignements en matière de gestion, incluant les évaluations génétiques, le Hoof Supervisor System^{MC} a été sélectionné pour que les pareurs d'onglons

partout au Canada recueillent des données détaillées liées aux 19 lésions aux onglons que l'on retrouve dans 12 régions sur chacun des 8 onglons. Ce système de collecte de données inclut un flux de données transmises par chaque pareur à la base de données nationale du contrôle laitier canadien, puis au Réseau laitier canadien (CDN).

Parmi les plus importantes lésions aux pieds répertoriées, la dermatite digitale a un taux d'incidence de 18 % chez les vaches présentées aux pareurs et une héritabilité de 8 %. Pour cette raison, CDN a élaboré un système d'évaluations génétiques et génomiques spécifiquement destinées à améliorer la résistance à la dermatite digitale chez les holsteins. Les premières évaluations de la dermatite digitale ont été officiellement publiées en décembre 2017. Elles sont basées sur 300 000 relevés recueillis auprès de 125 000 vaches dans 1 200 troupeaux par 70 pareurs d'onglons. Les producteurs souhaitant utiliser ce nouveau caractère pour la gestion du troupeau et l'amélioration génétique devraient encourager leur pareur d'onglons à acheminer leurs données au système national de collecte et travailler avec leur représentant de CanWest DHI ou de Valacta pour que les données de leur troupeau soient acheminées à CDN.

EN UN CLIN D'OEIL

CHAMP D'APPLICATION : Génétique et génomique

OBJET DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION : Élaboration d'un système d'évaluations génétiques et génomiques spécifiquement destinées à améliorer la résistance à la dermatite digitale chez les holsteins.

RETOMBÉES POTENTIELLES : La boiterie est un des principaux problèmes de santé et de bien-être chez les animaux, avec une importante incidence économique à la ferme. Avec une héritabilité de 8 %, ces évaluations donnent la possibilité, lors de la sélection de taureaux, de réduire l'incidence de la dermatite digitale dans le troupeau, conjointement avec de bonnes pratiques de gestion de troupeau associées à une amélioration de la santé des sabots.

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Grappe de recherche laitière 2 : Les Producteurs de lait du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, le Réseau laitier du Canada et la Commission canadienne du lait.

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : Brian Van Doormaal, directeur général, CDN : brian@cdn.ca

ÉVALUATIONS GÉNÉTIQUES

Dans le cas de la dermatite digitale, CDN a introduit une nouvelle méthodologie de pointe visant à calculer l'évaluation génétique de chaque animal, qui devient automatiquement une évaluation génomique pour les animaux génotypés. Pour pouvoir obtenir une épreuve officielle concernant la dermatite digitale, les taureaux doivent avoir des données rapportées par les pareurs d'onglons pour des filles dans au moins cinq troupeaux différents et une fiabilité minimum de 70 % après que toute l'information génomique disponible ait été incluse. Compte tenu du volume de données actuellement disponibles, plus de 2 500 taureaux holsteins dépassent ces exigences. Cela signifie qu'environ les deux tiers des meilleurs taureaux éprouvés selon l'indice de profit à vie (IPV) obtiendront une épreuve officielle pour la dermatite digitale.

Par ailleurs, chaque taureau génotypé, qu'il soit éprouvé ou non, obtiendra une évaluation génomique pour ce caractère et la fiabilité de la plupart des jeunes taureaux génomiques en insémination artificielle excédera 60 %. Les valeurs moyennes de la fiabilité sont plus élevées chez les taureaux éprouvés, atteignant plus de 80 % pour ceux présentant un IPV officiel au Canada et 67 % en moyenne pour ceux qui présentent un IPV MACE au Canada. Toutes les femelles obtiendront aussi une évaluation de la dermatite digitale et les niveaux de fiabilité excéderont généralement 60 % chez les génisses et les vaches génotypées.

En ce qui concerne tous les caractères fonctionnels, l'épreuve moyenne pour la dermatite digitale des taureaux est établie à 100. Les taureaux présentant une valeur d'élevage relative (VÉR) plus élevée devraient avoir une proportion plus grande de filles en santé, comme l'indique la Figure 1. En moyenne, 82 % des filles de taureaux obtenant un indice de 100 ne devraient présenter aucun cas de dermatite digitale et ce pourcentage augmente de 1 % pour chaque hausse d'un point dans la VÉR de la dermatite digitale. Avec une héritabilité de 8 %, ces évaluations donnent la possibilité, lors de la sélection de taureaux, de réduire l'incidence de la dermatite digitale



dans le troupeau, conjointement avec de bonnes pratiques de gestion de troupeau associées à une amélioration de la santé des onglons.

ASSOCIATION AVEC D'AUTRES CARACTÈRES

Le programme de classification offert par Holstein Canada dans toutes les races laitières a constamment mis l'accent sur la section « Pieds et membres » de la carte de pointage, qui est actuellement à 28 %. De plus, l'importance de chacun des caractères linéaires descriptifs dans cette section a d'abord été déterminée en fonction de leur relation avec la mobilité et la locomotion. La Figure 2 indique la corrélation des épreuves entre les

nouvelles évaluations de la dermatite digitale et les caractères associés aux pieds et membres.

Alors que toutes ces corrélations vont dans la direction désirée, la profondeur du talon et la vue arrière des membres arrière sont les deux caractères linéaires les plus associés à la dermatite digitale, avec une corrélation respective de 35 % et de 22 %. Ces caractères sont aussi les deux plus importants en matière de contribution au score global des pieds et membres. Compte tenu des corrélations illustrées à la Figure 2, la sélection effectuée dans le passé en fonction des pieds et membres et de la conformation générale a aussi indirectement contribué à réduire l'incidence de la dermatite

FIGURE 1 : POURCENTAGE PRÉVU DE FILLES EN SANTÉ CONCERNANT LA DERMATITE DIGITALE SELON L'ÉPREUVE DU PÈRE

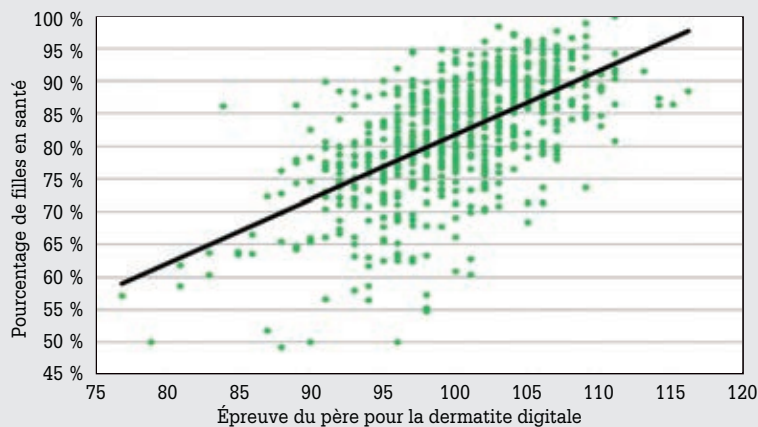
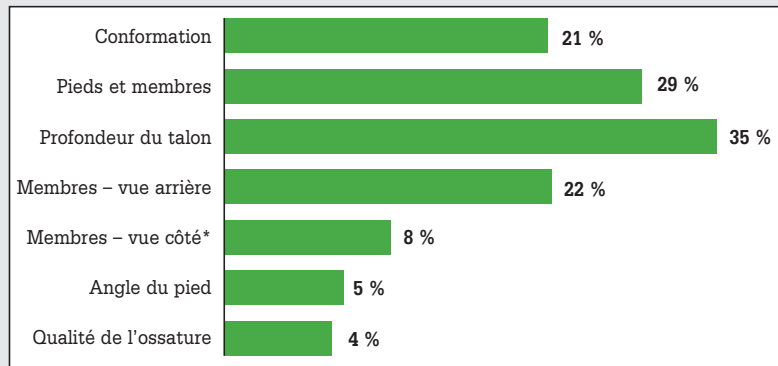
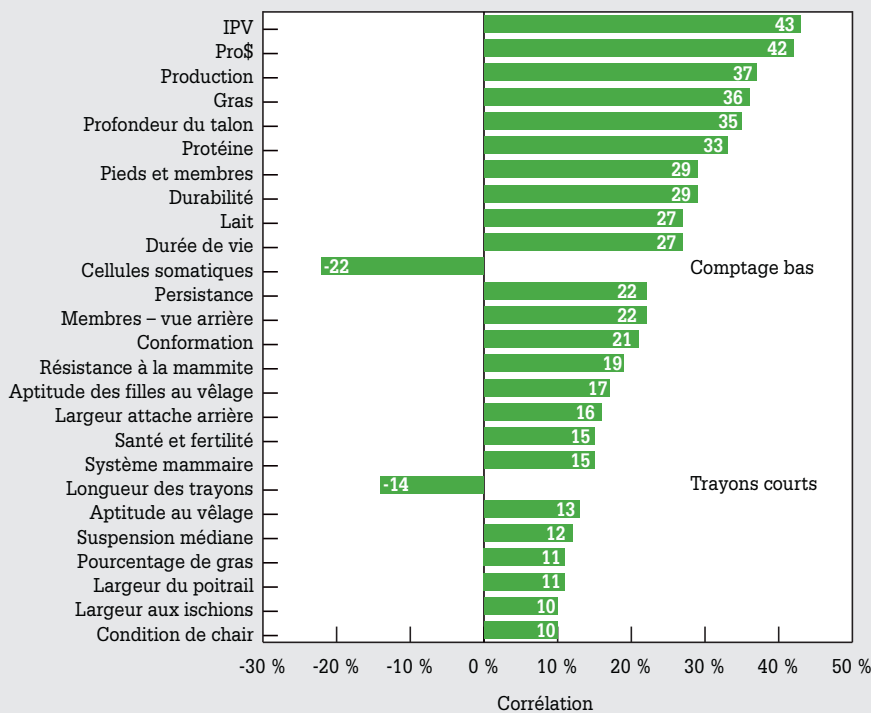


FIGURE 2: CORRÉLATIONS DES ÉPREUVES AVEC LA DERMATITE DIGITALE



* Membres arrière vue de côté a un optimum intermédiaire et, par conséquent, cette corrélation est la racine carrée du coefficient de détermination (R2) de l'équation quadratique de prédiction.

FIGURE 3: CARACTÈRES AYANT UNE CORRÉLATION D'ÉPREUVE D'AU MOINS 10 % AVEC LA DERMATITE DIGITALE



digitale dans les troupeaux laitiers canadiens.

La Figure 3 inclut des caractères dont la corrélation des épreuves avec la dermatite digitale est d'au moins 10 %, toutes les valeurs étant dans la direction désirée. Il est aussi particulièrement intéressant de noter que l'IPV et Pro\$ ont les corrélations les

plus élevées avec la dermatite digitale, excédant 40 %, ce qui signifie que les éleveurs canadiens effectuent indirectement la sélection en fonction de l'amélioration de la santé des onglons depuis plusieurs années. Quant aux caractères particuliers qui ont la plus forte corrélation avec la dermatite digitale, en plus de ceux associés aux

pieds et membres déjà mentionnés, ce sont : le rendement en gras (36 %), le rendement en protéine (33 %), le rendement en lait (27 %) et la durée de vie (27 %) qui dépassent le niveau de 25 %. Les évaluations de la cote de cellules somatiques, qui sont souhaitables, la persistance de lactation et la conformation présentent aussi des corrélations intéressantes avec la dermatite digitale, juste au-dessus de 20 %. Grâce à ces corrélations positives avec des caractères qui ont été de première importance pour l'amélioration génétique dans le passé, on peut s'attendre à ce que la grande majorité des meilleurs taureaux pour l'IPV et Pro\$ soient aussi égaux ou supérieurs à la moyenne de la race pour la dermatite digitale. Le fait de connaître ces taureaux qui sont inférieurs à la moyenne de la race pour la dermatite digitale aidera à prendre de meilleures décisions d'accouplement dans le but de continuer à améliorer la santé des onglons dans les fermes laitières canadiennes.

LA PARTICIPATION DU PLUS GRAND NOMBRE

Le Canada a donc publié ses premières évaluations génétiques et génomiques de la dermatite digitale en décembre 2017. Il s'agit d'une première étape vers l'amélioration génétique directe de la santé des onglons chez les sujets holsteins canadiens. Les producteurs laitiers dans l'ensemble du Canada devraient encourager leur pareur d'onglons à acheminer leurs données sur les troupeaux au système national de collecte dans un effort visant à ce qu'un plus grand nombre de données sur la santé des onglons, liées à la dermatite digitale et à d'autres importantes lésions des onglons, contribuent à ce nouvel outil d'amélioration génétique. Les nouvelles épreuves de taureaux pour la dermatite digitale sont exprimées en tant que valeurs d'élevage relatives et chaque augmentation de 5 points entraîne une réduction prévue de 5 % de l'incidence de la dermatite digitale. Grâce aux corrélations positives avec l'IPV, Pro\$ et plusieurs caractères d'importance, la sélection indirecte en vue de l'amélioration de la santé des onglons est déjà réalisée dans des troupeaux laitiers canadiens. ■

Par **ISABELLE VEILLEUX**, médecin vétérinaire, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec

RÉTENTION PLACENTAIRE

Délivrez-nous du mal!



- La rétention placentaire peut être due à plusieurs facteurs et entraîner, dans certains cas, des complications. Si la nature sait généralement comment régler le problème, il y a moyen de l'aider dans certaines circonstances.

À première vue, l'expulsion du placenta semble simple, mais saviez-vous que celle-ci se prépare bien avant le début du vêlage? En effet, pendant la gestation, le placenta permet les échanges entre le sang de la mère et celui du veau, fournissant à ce dernier tous les éléments nutritifs essentiels à son développement. Pour ce faire, il y a formation de « ponts » entre la circulation maternelle et fœtale, ce sont les placentômes. Ceux-ci sont formés d'une caroncule (partie maternelle située à l'intérieur de l'utérus) et d'un cotylédon (partie fœtale située sur le placenta). Ces deux parties sont imbriquées une dans l'autre par des villosités, comme un velcro.

Quelques semaines avant le vêlage, les modifications hormonales chez la vache font en sorte que les villosités s'attachent moins fermement. Dans la semaine qui précède le vêlage,

les leucocytes (globules blancs) commencent une migration vers le placenta pour favoriser son détachement. Ce processus s'appelle la « maturation placentaire ». Au moment du vêlage, la rupture du cordon ombilical vide le placenta de son sang et par le fait même, les villosités deviennent plus petites et commencent à se détacher de la partie maternelle. On comprend donc que tout ce qui interfère avec ce processus peut mener à la rétention placentaire. La rétention peut être due à un défaut de détachement des placentômes ou encore à un défaut d'expulsion du placenta.

FACTEURS DE RISQUES

Voici des facteurs de risques pouvant entraîner une rétention placentaire et des complications avec leurs conséquences.

Gémellité

La distension utérine causée par les veaux diminue l'efficacité des contractions utérines, il y a donc une certaine inertie, ce qui retarde l'expulsion. De même, la naissance avant terme souvent observée dans les cas de jumeaux diminue la maturation placentaire.

Dystocie

La grosseur du veau et les manipulations obstétricales peuvent créer des lésions à l'utérus, ce qui a un effet négatif sur le détachement du placenta. Des substances telles que l'héparine, qui inhibent la chaîne de détachement des villosités, sont libérées, augmentant ainsi les risques de rétention. Il est donc important de travailler en douceur pour éviter les lésions.

Carences nutritionnelles

Les déficiences en énergie, en calcium, en phosphore augmentent les risques de rétention placentaire. Il en va de même des déficiences en vitamine E-sélénium, en vitamine A, en carotène ou en iode. Ceci s'explique par leur rôle dans la contraction du

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; **PAUL BAILLARGEON**; **GUY BOISCLAIR**, Merck santé animale; **YVES CARON**, Clinique vétérinaire St-Tite; **ANNIE DAIGNAULT**, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; **MAXIME DESPÔTS**, Clinique vétérinaire St-Louis-Embryobec; **DAVID FRANCOZ**, FMV Saint-Hyacinthe; **JEAN-PHILIPPE ROY**, FMV Saint-Hyacinthe; **ISABELLE VEILLEUX**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **NICOLE RUEST**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **ELIZABETH DORÉ**, Division bovins, Zoetis; **VÉRONIQUE FAUTEUX**, FMV Saint-Hyacinthe. Pour questions ou commentaires: gilles.fecteau@umontreal.ca.



myomètre et dans l'intégrité du système immunitaire. Il faut donc veiller à avoir une bonne alimentation en période de transition et même, dans certains cas, à compléter la vache au besoin.

Problèmes immunitaires

Les leucocytes jouent un rôle important dans le détachement du placenta en brisant les liens qui l'unissent à l'utérus via des collagénases et des protéases. Un animal dont le système immunitaire est déficient sera donc plus à risque de faire une rétention placentaire. Chez les vaches déficientes en vitamine E-Sélénium, l'activité des leucocytes est diminuée, ce qui augmente le risque de rétention.

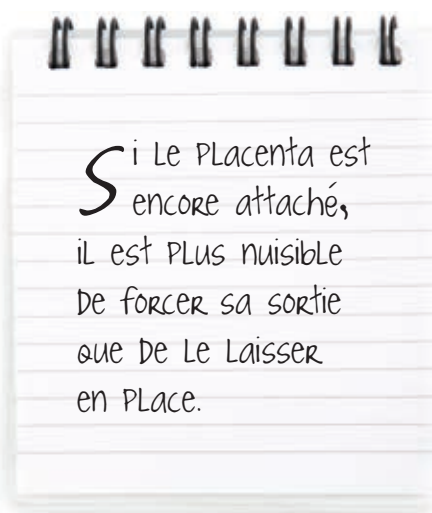
Déclenchement de la parturition par injection

Les corticostéroïdes, utilisés pour aider la maturation pulmonaire du veau, diminuent l'activité des leucocytes, d'où une augmentation de l'incidence de rétention placentaire lors d'induction de la parturition.

Placentite

Celle-ci se rencontre le plus souvent lors d'un avortement. L'infection

du placenta produit une inflammation et la libération de toxines, entraînant alors un œdème inflammatoire (enflure) des villosités, ce qui nuit au détachement des placentômes. De plus, les toxines auraient un effet sur les contractions du myomètre, causant une certaine inertie utérine, d'où la rétention placentaire. Ajouté au fait que la maturation placentaire n'a pas eu lieu, on comprend aisément pourquoi il y a rétention placentaire dans ces cas.



Âge

Chez les taures, l'incidence serait de 3,5 %, alors qu'elle passe à 15 % pour les 4^e et 5^e vèlages. Celles-ci sont alors associées, entre autres, au risque augmenté de gémellité avec l'âge et à l'augmentation du taux d'hypocalcémie. La prévention de l'hypocalcémie et autres problèmes métaboliques devient encore plus importante.

COMPLICATIONS POTENTIELLES APRÈS UNE RÉTENTION PLACENTAIRE

Dans la plupart des cas, la rétention placentaire n'a pas d'impact majeur sur la vache. Il faut apprendre à laisser la nature faire son œuvre, mais aussi rester à l'affût des problèmes qui pourraient survenir. Le meilleur outil du producteur est son œil... et un thermomètre.

Mérite

Elle peut être aiguë et se caractérise alors par l'apparition de fièvre et d'écoulements utérins nauséabonds. La vache est fiévreuse, anorexique et si elle n'est pas traitée, son état se détériore rapidement, pouvant aller jusqu'à la mort en 24 à 48 heures. Ceci est dû à une contamination impor-

tante du placenta et du milieu utérin par des bactéries pathogènes, d'où l'importance d'une bonne hygiène lors d'assistance au vêlage. Dans ces cas, l'aide du vétérinaire peut être nécessaire. Celui-ci donnera des traitements de support et vous aidera à déterminer ceux qui sont appropriés.

Elle peut aussi être chronique, on parle plutôt d'endométrite. Elle se caractérise alors par un écoulement purulent ou muco-purulent. L'état général de la vache est peu affecté. Cependant, s'ensuivront souvent un retard d'involution utérine et une diminution de la fertilité.

Retard d'involution utérine

Dans les cas d'expulsion dite normale, l'involution utérine est complète au 39^e jour post-partum. Chez les vaches ayant eu une rétention placentaire sans complication, on remarque un retard moyen de 10 jours dans cette involution.

Augmentation de l'intervalle vêlage-vêlage

Des études ont démontré une diminution du succès à la première saillie, passant de 46 % à 28 % chez les vaches ayant souffert de rétention placentaire. Ceci est dû au retour plus lent à un cycle œstral normal, à l'endométrite et au retard d'involution utérine.

Diminution de la production laitière

Une vache souffrant d'une métrite après une rétention placentaire verra sa production laitière diminuée à cause de son mauvais état général

(fièvre, manque d'appétit). Il faudra aussi prendre en considération les temps de retrait des médicaments administrés pour le traitement de la métrite. On parle d'une perte moyenne de 207 kg. Si la vache est dans un bon état général, ne fait pas de fièvre et mange bien, même en présence d'une rétention placentaire, sa production laitière ne sera pas affectée. Comme un traitement n'est pas justifié dans ce cas, il n'y aura aucune perte de lait.

TRAITEMENTS

Extraction manuelle

Celle-ci doit être faite dans des conditions d'asepsie rigoureuse, sinon elle peut mener à une contamination importante de l'utérus et conduire à la métrite. De même, il ne faut pas exercer de traction sur le placenta, car celui-ci pourrait se déchirer et laisser des fragments favorisant également l'apparition d'une métrite. Cette étape a pour but de vérifier l'intégrité du tractus et de libérer un placenta qui serait détaché, mais non expulsé (inertie utérine). Si le placenta est encore attaché, il est plus nuisible de forcer sa sortie que de le laisser en place.

Infusion utérine

Bien que très populaire jusqu'à récemment, celle-ci a plutôt un effet déodorant que curatif. De plus, l'utilisation d'antibiotiques intra-utérins réduirait la vitesse de désagrégation des membranes et la phagocytose par les leucocytes (globule blanc qui « avale » et détruit un corps étranger ou une bactérie), ce qui aurait pour

effet de prolonger la rétention. Le fait d'administrer un antibiotique intra-utérin après le retrait manuel des membranes n'a aucun effet positif, de plus, il peut favoriser l'apparition de résistance. Il faut aussi oublier les recettes telles que le lugol et autres mélanges du même acabit qui font plus de tort que de bien.

Antibiotique par voie systémique

On préconise un traitement aux antibiotiques dans les cas où la vache présente des signes systémiques associés à une métrite causée par la rétention placentaire tels que la fièvre, l'anorexie et l'abattement. Celui-ci sera alors donné par voie intramusculaire ou intraveineuse selon les posologies recommandées. En présence de tels signes, il est toujours sage de contacter votre vétérinaire qui vérifiera s'il n'y a pas d'autres problèmes, par exemple une caillette, de l'acétonémie, de l'hypocalcémie, etc..

Autres traitements

Chez les vaches en hypocalcémie, l'injection de calcium pourra avoir un effet positif sur la rétention placentaire en favorisant les contractions utérines et l'expulsion du placenta. L'effet est alors indirect en diminuant le risque d'inertie utérine.

D'autres traitements, telle l'injection d'ocytocine, peuvent être utilisés pour favoriser l'expulsion en augmentant les contractions utérines. L'injection de vitamine-sélénium n'est pas à négliger non plus vu son rôle dans l'intégrité du système immunitaire.

DIMINUER LES RISQUES

Les pertes pouvant être associées à la rétention placentaire justifient que l'on y porte une attention particulière. Certains facteurs tels que l'âge ou la gemellité sont difficilement contrôlables, mais il est possible de diminuer le risque au minimum en s'assurant d'avoir une bonne alimentation en période de transition, d'offrir un environnement sans stress au moment du vêlage et en ayant une bonne hygiène lors des interventions. ■

À PARTIR DE QUAND PARLE-T-ON DE RÉTENTION PLACENTAIRE

La parturition (le vêlage) se déroule en trois phases. La première, ou phase de préparation, débute par des contractions plus ou moins rapprochées pendant lesquelles le col se dilate. Elle se termine au moment de la rupture des eaux. La deuxième phase est l'expulsion du veau. La troisième phase correspond à l'expulsion du placenta. Celle-ci se fait en 12 à 24 heures après le vêlage, passé ce délai, on parle de rétention placentaire.

Par JULIE GÉLINAS, directrice, et SARA BUJOLD, agente au marketing, Marketing, PLQ

Avez-vous fait chanter vos pintes de lait?

En décembre dernier, un an après le succès de *Y'a tu du lait icitte?*, l'offensive de Noël de la campagne générique du lait des PLQ rassemblait à nouveau les personnages de la table des enfants, en ajoutant une touche de magie avec une nouveauté technologique. L'objectif demeurait le même, soit de réunir et faire chanter les familles d'ici autour d'un bon verre de... lait bien de chez nous.

UNE PREMIÈRE DANS LE SECTEUR

Innovante, l'application mobile a réuni les quatre grands transformateurs de l'industrie (Agropur, Saputo, Parmalat et Nutrinor). Une belle démonstration des qualités rassembleuses des PLQ alors que tous les joueurs s'unissent au mouvement.



UN HOMMAGE AUX GRANDS SUCCÈS DE NOËL

Le dénominateur commun de la campagne, toutes plateformes confondues, était sans aucun doute la place faite aux chansons populaires québécoises.

Le volet télévisé réunissait le petit Henri et ses quatre acolytes. Le sympathique quintet reprenait à sa façon trois classiques :

- Chevaliers de la table des enfants (inspirée de *Chevaliers de la table ronde*)
- En revenant du frigo (inspirée de *C'est en revenant de Rigaud*)
- Découragez-vous pas (inspirée de *Ça va venir, découragez-vous pas*)

Téléchargeable sur Apple et Android, l'application, de son côté, proposait cinq grands succès de Noël comme *Ave Maria* et *Mon beau sapin*, mais avec les paroles de *Y'a tu du lait icitte?*, chanson thème de 2016.

crème

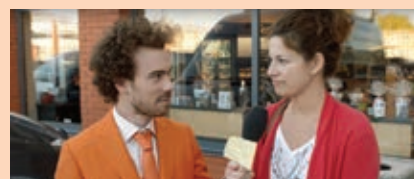
fromages
d'ici

lait au
chocolat

Par [JULIE GÉLINAS](#), directrice, et [SARA BUJOLD](#), agente au marketing,
Marketing, PLQ

Les Québécois préfèrent les fromages d'ici

er icitte ?



Comment réagiraient les consommateurs québécois si l'on retirait l'ensemble des fromages importés d'Europe des supermarchés? Ils n'y verraient que du feu, si l'on se fie à l'expérience récemment réalisée par l'humoriste de la relève Alexandre Bisailon. Vêtu d'orange de la tête au pied, le jeune homme a visité plusieurs épicerie du Québec afin de tester la réaction des consommateurs, peu de temps après l'entrée en vigueur de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne. Après avoir retiré l'ensemble des fromages d'importation des comptoirs, le temps de l'expérience, l'humoriste s'est amusé à interroger les clients sur place. Leur réponse a été unanime : personne n'a remarqué l'absence de fromages importés, confirmant la préférence indéfectible des Québécois pour les fromages d'ici. La capsule vidéo a vécu sur le web et les médias sociaux jusqu'à la fin décembre dernier. La capsule reste disponible en tout temps sur la chaîne YouTube de La famille du lait.

Par MARIE-ÈVE LALONDE, conseillère marketing, Marketing, PLQ

Les Fromages d'ici en formule VIP chez DUCEPPE

À l'occasion de sa commandite avec le Théâtre Jean-Duceppe, les Fromages d'ici se sont associés aux soirées prisées de première, où artistes, personnalités publiques et gens du milieu sont conviés.

Cette alliance met en valeur nos produits auprès d'une clientèle aisée et soucieuse de consommer localement, mais aussi démontre que les PLQ soutiennent les artisans d'ici, autant artisans fromagers qu'artisans de la scène!

Ainsi, depuis décembre dernier et jusqu'au début du printemps prochain, lors de ces soirées prestigieuses, les invités peuvent se délecter de fromages d'ici accompagnés de cidre de pommes, de chocolat québécois et des collaborateurs de la pièce. Cette collation rappelle à un public cible que nos fromages s'apprêtent aussi bien en amuse-bouches qu'en dessert.

En tant que partenaires exclusifs des premières, les Fromages d'ici bénéficient d'une visibilité gagnante avant, pendant et après les événements; dans les invitations, dans les programmes, avec un décor thématique (tapis orange, toile de fond pour photos, écrans, espace dégustation...) et dans une info-lettre envoyée suite à la soirée.



crème

fromages
d'ici

lait au
chocolat



NOS FROMAGES SONT LAURÉATS
DE NOMBREUX PRIX INTERNATIONAUX.

fromages
d'ici

LES MEILLEURS



À propos de la production*

Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : <http://www.lait.org/fr/leconomie-du-lait/statistiques.php>.

Comparativement à septembre 2017, le prix à la ferme du mois d'octobre a augmenté de 1,12 \$/hl. La contribution des revenus provenant des ventes des classes 1 et 2 (lait de consommation, yogourt et crème glacée) a eu un effet à la hausse de 1,86 \$/hl. Celle provenant des ventes en classes 3, 4, 5 et 7 (fromages, beurre, transformation secondaire et ingrédients laitiers) a eu un effet à la baisse de 2,86 \$/hl. La variation des ajustements divers, constitués principalement des primes à la qualité et aux solides non gras, des corrections de déclarations des mois antérieurs et des frais d'analyse, a eu un effet à la hausse de 0,25 \$/hl. Enfin, la variation des transferts de mise en commun a eu un effet à la hausse de 1,87 \$/hl. Au final, le prix d'octobre a été de 71,32 \$/hl.

Un mot sur les productions de niche

Production biologique

Au Québec, la comparaison des deux dernières périodes de 12 mois se terminant en octobre 2016 et 2017 montre une croissance de 10 % de la production de lait biologique, soit 4,3 millions de litres, pour un volume total de 48 millions de litres. Avec une part de 1 % sur les 3,3 milliards de litres produits au Québec, la production de lait biologique demeure un marché de niche. Cependant, le Québec reste le leader canadien dans la production de lait biologique avec 40 % des 111 millions produit par six provinces.

Production cachère

Au Québec, la production destinée au marché cachère représente 0,1 % de toute la production de lait, soit 3,2 millions de litres de lait.

COMPOSITION DU PRIX À LA FERME

	OCT 17	SEP 2017	VARIATION
Classes 1 (lait et crème)	19,82	19,05	0,77
Classes 2 (yogourt et crème glacée)	7,31	6,11	1,20
Classes 3 (fromages)	33,42	34,97	(1,55)
Classes 4 (beurre, lait concentré, inventaire)	7,15	7,92	(0,77)
Classes 5 et 7 (transformation secondaire et ingrédients laitiers)	7,12	7,91	(0,79)
Ajustements divers	-0,59	-1,37	0,78
Transferts	3,95	2,59	1,36
\$/hl *	78,18	77,18	1,00

Le prix est calculé selon la composition moyenne courante du lait produit : 4,1200 kg m.g./hl 3,3900 kg prot./hl 5,7300 kg l.a.s./hl

SCVQ de novembre 2017

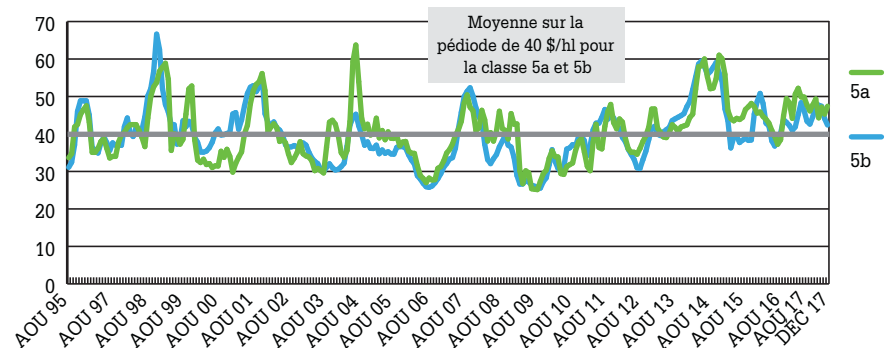
Au Québec, en novembre 2017, les quantités de quota offertes en vente sur le Système centralisé de vente des quotas ont atteint 1 487,1 kg de MG/jour. De ces quantités, 16,2 kg de MG/jour ont été distribués en priorité (tel que le règlement des quotas le prévoit) à un producteur bénéficiant du programme d'aide au démarrage et à deux producteurs en remboursement de leur prêt. Avec une itération de 1,9 kg, 401 producteurs ont reçu un total de 727,7 kg de MG/jour. Les 357 producteurs dont la partie non comblée de leur offre était de 0,9 kg et plus ont participé à la distribution par prorata pour un total de 746,6 kg de MG/jour. Pour ce mois, la réserve a vendu 0,4 kg de MG/jour et 28,19 % de la totalité des offres d'achat ont été comblées.

Historique de prix des classes 5a et 5b

Dans les classes 5a et 5b, des produits laitiers tels le fromage et le beurre sont utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire (pizzas et viennoiseries, par exemple). Les prix de ces classes sont calculés à partir de références internationales.

Le graphique montre les fluctuations du prix des classes 5a et 5b depuis leur instauration en 1996. Le prix a oscillé entre 25 \$/hl et 60 \$/hl. De telles variations témoignent de la volatilité du marché international. Sur une période de plus de 20 ans, le prix moyen de la classe 5a et celui de la classe 5b est de 40 \$/hl.

HISTORIQUE DU PRIX DE LA CLASSE 5A (FROMAGE DANS LA TRANSFORMATION SECONDAIRE) ET 5B (INGRÉDIENTS AUTRES QUE LE FROMAGE DANS LA TRANSFORMATION SECONDAIRE)

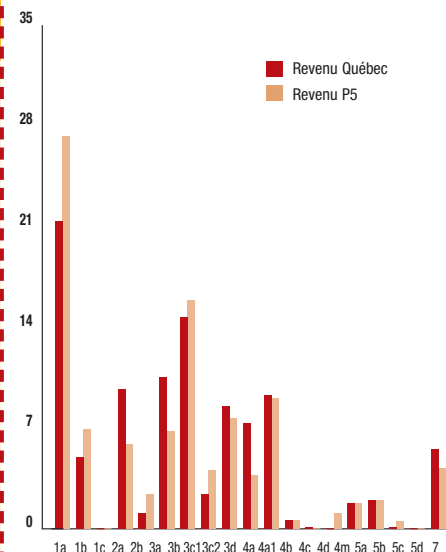


Structure des ventes par classes (%) OCTOBRE 2017

Classes nationales	QUÉBEC			P5 ¹		
	MG kg	SNG kg	Total \$	MG kg	SNG kg	Total \$
1a	9,0	18,5	21,4	11,3	25,0	27,3
1b	8,7	1,5	5,0	12,0	2,4	6,9
1c	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2a	4,8	10,4	9,7	3,3	6,5	5,9
2b	1,5	0,5	1,1	4,5	0,6	2,4
3a	9,9	9,2	10,5	6,4	6,4	6,8
3b	16,9	10,9	14,7	17,9	13,2	15,9
3c1	2,0	2,3	2,4	3,7	4,0	4,1
3c2	7,8	7,0	8,5	6,7	7,1	7,7
3d	8,1	7,7	7,3	4,3	4,1	3,7
4a	21,7	-1,4	9,3	19,0	0,8	9,1
4b	0,7	0,4	0,6	0,7	0,4	0,6
4c	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
4d	0,1	0,0	0,0	1,1	0,9	1,1
Classes régulières	91,3	67,1	90,6	91,0	71,5	91,5
5a	2,6	2,6	1,8	2,8	2,7	1,8
5b	4,1	0,5	2,0	4,1	0,8	2,0
5c	0,3	0,0	0,1	1,0	0,2	0,5
5d	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Classes spéciales	7,0	3,1	3,9	8,0	3,8	4,1
7	1,7	29,8	5,5	1,0	24,7	4,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Revenus des ventes dans le cadre de l'entente de la mise en commun du lait dans l'Est du Canada (P5).

Comparaison en % des revenus des ventes de tous les composants laitiers par classe



Prix en vigueur - Québec² OCTOBRE 2017

Teneur des ventes

Description des classes de lait	\$/hl	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Teneur des ventes		
					MG kg/hl	Protéine kg/hl	LAS kg/hl
Classes nationales							
1a Laits, breuvages faits de lait et laits aromatisés	74,72	7,6446			2,0555	3,4788	5,8492
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse	60,49	7,6446			20,3583	2,7945	4,6996
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b	67,25	6,8801			sans objet	sans objet	sans objet
2a Tous les types de yogourt, kéfir, lassi excluant les yogourts congelés		8,6721	6,0103	6,0103	2,1468	3,4644	5,8507
2b Lait, crème et yogourt glacés, crème sure, lait frappé et produits spécifiques		8,6721	6,0103	6,0103	14,8209	2,9993	5,0517
3a Tous les fromages autres que ceux qui sont énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d		8,6721	12,9250	0,8818	4,4608	3,3974	5,7014
3b1 Fromage cheddar et fromages apparentés		8,6721	12,7419	0,8818	5,8137	3,3441	5,6084
3b2 Fromage cheddar et fromages apparentés — usines spécifiques		8,6721	12,5754	0,8818	6,4104	3,3056	5,5938
3c1 Fromages asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan, suisse		8,6721	12,9250	0,8818	3,7094	3,4367	5,7515
3c2 Fromages mozzarella de tout type, sauf ceux déclarés en classe 3d, chezzarella, brick, colby, farmer, caraway et monterey jack		8,6721	14,0342	0,8818	4,5141	3,3910	5,6982
3d Fromages mozzarella standardisés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches par des établissements inscrits auprès de la CCL		8,5910	8,8229	0,8726	4,2678	3,4065	5,7168
4a Beurres et poudres partiellement écrémés		8,5910	8,8229	0,8726	sans objet	sans objet	sans objet
4b Lait concentré destiné à la vente au détail		8,6721	5,4482	5,4482	6,2696	3,2998	5,5616
4c Innovation		8,6721	5,5579	5,5579	4,0668	3,4060	5,7338
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté		7,3630	10,9702	0,7485	4,0204	2,8781	6,2398
4m Composants du lait pour les marchés particuliers							
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire		8,3670	4,0798	0,6953	4,1461	3,3840	5,7100
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire		8,3670	1,9408	1,9408	27,7700	2,5171	4,2295
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie		8,4952	1,5467	1,5467	40,0903	2,0707	3,4622
5d Exportations		4,7914	7,5457	0,9500	3,8153	3,4152	5,7473
7 Poudre de lait écrémé et autres ingrédients et composants admissibles à la classe 7		7,5490	1,3580	1,3580	0,2508	3,5400	5,9667

Ratio SNG/G - Québec

	2016-2017	2017-2018
AOU	2,2407	2,2341
SEP	2,2279	2,2143
OCT	2,1976	2,2027
NOV	2,1822	
DÉC	2,1946	
JAN	2,2028	
FÉV	2,1997	
MAR	2,1994	
AVR	2,1982	
MAI	2,2173	
JUN	2,2443	
JUL	2,2605	
Total	2,2135	2,2170

² Les prix des classes régulières sont en vigueur depuis le 1^{er} février 2017. Le prix des composants vendus en classes 4m, 5a, 5b, 5c, 5d et 7 est sujet à une révision mensuelle.

Prix à la ferme - Québec OCTOBRE 2017

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ³	Valeur d'un hl de référence (PLQ) ⁴	Composition du lait	À la composition moyenne	De référence (PLQ)
Prix intraquota	10,7144 \$/kg	7,4637 \$/kg	1,5552 \$/kg	78,76 \$/hl	71,32 \$/hl	MG	4,1471 kg/hl	3,6000 kg/hl
Prime MG ⁵	0,0221 \$/kg			0,0917 \$/hl	0,0796 \$/hl	Protéine	3,4058 kg/hl	3,2000 kg/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁶					0,5000 \$/hl	LAS	5,7290 kg/hl	5,7000 kg/hl
Prime qualité du lait CMLL ⁷					0,3422 \$/hl			

Déductions

Administration du plan conjoint, UPA et fonds de défense	0,0364 \$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1131 \$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008 \$/kg de solides totaux
Transport	2,6692 \$/hl

⁵ Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,35 et moins.

N. B. - Tout producteur ne détenant pas le certificat LCO se voit imposer une pénalité de 8 \$ par hectolitre sur toute sa production mensuelle mise en marché.

Critères d'admissibilité primes qualité:	Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
⁶ À partir d'août 2012	20 000 et moins	200 000 et moins
⁷ À partir de février 2012	15 000 et moins	150 000 et moins

À propos de la production

Production à la ferme – Québec (production intra et hors quota)

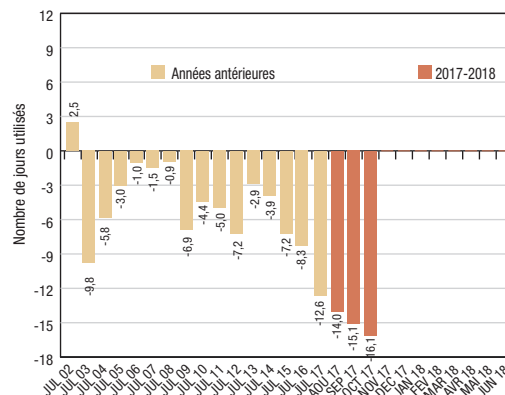
	2016-2017		2017-2018		Écart cumulatif production vs quota continu % Québec	
	% du quota	% du quota	kg de MG	Litres	Québec	P5
JUL 2017					0,96 %	3,09 %
AOU	95,56 %	97,29 %	11 295 972	277 232 844	0,71 %	2,95 %
SEP	96,24 %	99,25 %	11 062 631	268 512 133	0,65 %	3,01 %
OCT	97,61 %	99,25 %	11 491 038	277 080 990	0,61 %	3,15 %
NOV	99,42 %					
DÉC	99,35 %					
JAN	106,61 %					
FÉV	106,12 %					
MAR	105,48 %					
AVR	104,69 %					
MAI	104,05 %					
JUN	100,02 %					
JUL	99,09 %					

Quota sur 12 mois kg de MG⁸ **133 318 430 267 478 952**

Teneur moyenne MAI 2017 : MG 4,1471 kg/hl Nombre de producteurs détenant du quota : 5 336
Protéine 3,4058 kg/hl Nombre de producteurs ayant produit : 5 282
LAS 5,7290 kg/hl

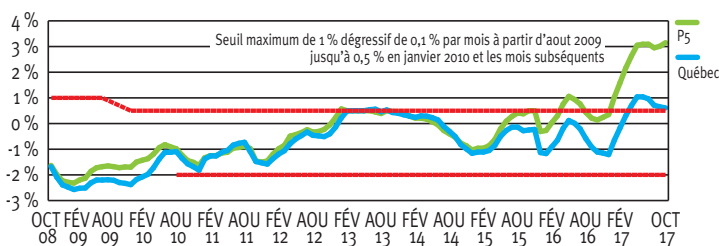
⁸ La part du quota additionnel non négociable est à 0 % depuis février 2017.

Tolérance moyenne utilisée à l'échelle du Québec (en jours)



Journées additionnelles non cumulatives de production accordées : 2 jours en août 2017, 3 jours en septembre, octobre et novembre 2017, 1 jour en décembre 2017, janvier, février, et mars 2018.

Suivi du quota continu Québec et P5



N. B. – Pour les deux premières années, il n'y a qu'une limite supérieure, soit un maximum de 1 % du quota d'août 2008 à juillet 2009. À partir d'août 2009, la limite est dégressive de 0,1 % par mois jusqu'en janvier 2010; elle sera de 0,5 % pour les mois subséquents. Du mois d'août 2008 au mois de juillet 2010, il n'y a pas de seuil minimum; les provinces peuvent donc reporter toute quantité de quota non produit. Après la période de transition (24 mois), les provinces de la MCO (Ouest) et de P5 (Est) auront chacune une limite inférieure de - 2,0 %, à condition que la limite inférieure de la mise en commun ne dépasse pas - 1,5 %.

Suivi de la production hors quota

	Hors quota à l'échelle individuelle ⁹		
	Nbre de producteurs	Ce mois (en kg de MG)	Cumulatif
JUL 17	62	4 064	210 878
AOU 17	49	3 340	
SEPT 17	46	2 409	5 749
OCT 17	51	3 306	9 055
NOV 17			
DÉC 17			
JAN 18			
FÉV 18			
MAR 18			
AVR 15			
MAI 18			
JUN 18			
JUL 18			

⁹ Les résultats tiennent compte des corrections de paie pour l'année courante.

Qualité du lait – Québec OCTOBRE 2017

Bactéries totales/ml	% des analyses	% du lait conforme à la norme	
		Par strates	Cumulatif
15 000 et moins	53,72	53,71	
15 001 à 50 000	38,76	38,04	91,75
50 001 à 121 000	5,22	5,38	97,13
121 001 et plus	2,30	2,87	

Cellules somatiques/ml		
100 000 et moins	5,52	5,45
100 001 à 200 000	37,76	40,84
200 001 à 300 000	37,05	37,01
300 001 à 400 000	15,93	14,10
400 001 et plus	3,74	2,60

Adultération

Nombre d'analyses positives aux antibiotiques	5
Nombre de pénalités pour adultération par l'eau	24

	Bactéries totales/ml		Cellules somatiques/ml	
	Québec	Québec	Québec	P5
AOU 16	25 826	229 552	230 212	
SEP 16	27 241	224 236	222 577	
OCT 16	26 246	210 551	207 789	
NOV 16	23 601	203 472	200 903	
DÉC 16	26 670	203 364	202 948	
JAN 17	25 731	201 584	192 210	
FÉV 17	23 902	196 859	192 917	
MAR 17	22 801	196 467	197 784	
AVR 17	25 576	200 391	199 081	
MAI 17	24 632	203 137	203 293	
JUN 17	30 170	210 606	211 177	
JUL 17	31 359	225 595	221 824	
AOU 17	26 240	227 249	225 076	
SEP 17	28 670	217 658	215 700	
OCT 17	27 090	218 467	208 046	

Lait biologique au Québec

	Nombre de producteurs	Litres	Prime \$/hl ¹⁰
NOV 15 à OCT 16	111	44 038 443	22,49
NOV 16 à OCT 17	117	48 489 357	22,61

¹⁰ Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime à la qualité.

DONS DE LAIT

Depuis janvier 2003,
1 425

PRODUCTEURS
ont donné plus de
9,6 MILLIONS DE
LITRES DE LAIT.

Système centralisé de vente des quotas (SCVQ)

NOVEMBRE 2017

Prix fixé : 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	277	1 487,1
Admissibles à la répartition	277	1 487,1
Réussies	277	1 487,1
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		+ 0,4
Offres d'achat		
Totales	404	5 283,8
Admissibles à la répartition	402	5 275,9
Réussies	402	1 487,5

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 0,9 kg de MG/jour.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATE DE PRIX

VENTES			ACHATS			
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif	Prix offerts \$/kg de MG/jour	Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
7	26,7		< 24 000,00	2	7,9	
270	1 460,4	1 487,1	24 000,00 Prix plafond	402	5 275,9	5 275,9

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

Acheteurs		Nombre	kg de MG/jour	%
PROGRAMES	Programme d'aide au démarrage	1	16,0	1,1
	Détention de moins de 12 kg de MG/jour	0	0,0	0,0
	Remboursement des prêts au démarrage	2	0,2	0,0
	Itération (1,9 kg de MG/jour)	401	724,7	48,7
	Prorata (16,46 %)	357	746,6	50,2
28,19 % des offres ont été comblées			1 487,5	100,0
Vendeurs		Nombre	kg de MG/jour	%
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus		0	0,0	0,0
Offres partiellement comblées le mois précédent		0	0,0	0,0
Offres du mois courant		277	1 487,1	100,0
100,00 % des offres ont été comblées		277	1 487,1	100,0

Prix des quotas dans les provinces du Canada NOVEMBRE 2017

Province	\$/kg de MG/jour	Province	\$/kg de MG/jour	Province	\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000,00 plafond	Québec	24 000,00 plafond	Alberta	36 990,00
Île-du-Prince-Édouard	22 000,00	Ontario	24 000,00 plafond	Saskatchewan	31 000,00
Nouveau-Brunswick	pas de vente	Manitoba	25 000,00	Colombie-Britannique	pas de vente

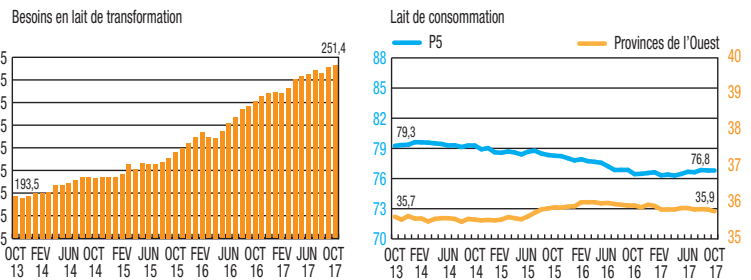
Revue des marchés du lait

LA DEMANDE DEMEURE VIGOREUSE

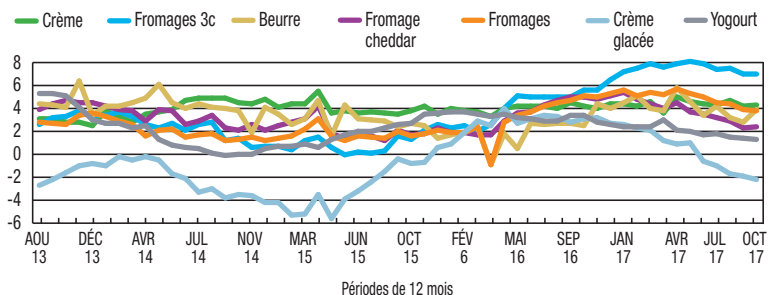
Pour la période de 12 mois finissant en octobre 2017, les besoins canadiens totaux sont de 366,81 M kg de matière grasse (mg). Les besoins en lait de transformation ont augmenté de 0,88 M de kg, atteignant 251,44 M kg de mg. La demande pour le lait de consommation est somme toute stable à 114,14 M kg. À ces chiffres s'ajoute 1,23 M kg de mg pour les programmes d'innovation. La production à l'échelle du Canada a été de 365,18 M de kg de matière grasse. Des importations additionnelles ont servi à combler la demande totale et à reconstruire les stocks de beurre.

Pour la période de 12 mois finissant en octobre 2017, les ventes au détail conservent une bonne croissance en général. La croissance des ventes de beurre est de 3,9 %. Les ventes au détail pour tous les fromages continuent de croître, avec 3,8 % d'augmentation. Pour les fromages de la classe 3c (mozzarella, fêta, gouda, etc.) la croissance est de 7,0 %. La croissance des ventes de crème est de 4,3 %. Les ventes de crème glacée affichent une décroissance. Les ventes de lait de consommation indiquent des baisses depuis plusieurs mois, mais ont stagné à -1,6 % pour les 3 dernières périodes.

ÉVOLUTION DES BESOINS EN LAIT DE CONSOMMATION ET DES BESOINS CANADIENS EN LAIT DE TRANSFORMATION – MILLIONS DE KG DE MATIÈRE GRASSE



ÉVOLUTION EN % DE LA DEMANDE POUR LES PRODUITS LAITIERS AU CANADA¹¹



¹¹Source : Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total, considérant les ventes en institutions.

QUOTA ADDITIONNEL NON NÉGOCIABLE AJOUTÉ AU DROIT DE PRODUIRE DU QUÉBEC

EN VIGUEUR	% QUOTA NON NÉGOCIABLE	AUGMENTATION DU DROIT DE PRODUIRE
MAR 15	15,0 %	
AOU 15	10,0 % ¹²	
DÉC 15	9,78 % ¹³	2 %
FÉV 16	5,0 % ¹⁴	
JUL 16	4,95 % ¹⁵	1 %
AOU 16	4,90 % ¹⁵	1 %
SEP 16	4,85 % ¹⁵	1 %
NOV 16	4,70 % ¹⁶	3 %
DÉC 16	4,60 % ¹⁷	2 %
FÉV 17	0 % ¹⁸	
JUL 17 ¹⁹		5 %
NOV 17 ²⁰		1 %

¹⁴ En février 2016, la part du quota non négociable a été ajustée à 5,0 %.

¹⁵ En juillet, août et septembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 1 % pour chacun de ces mois. Conséquemment, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,95 % en juillet, à 4,90 % en août et à 4,85 % en septembre.

¹⁶ En novembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 3 %. Conséquemment, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,70 %.

¹⁷ En décembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 2 %. Conséquemment, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,60 %.

¹⁸ En février 2017, la dernière tranche de 4,60 % de quota non négociable a été convertie en quota négociable, portant la part de quota non négociable à 0 %.

¹⁹ En juillet 2017, le droit de produire a été augmenté de 5 %.

²⁰ En novembre 2017, le droit de produire a été augmenté de 1 %.

¹² En août 2015, une tranche de 5 % de quota non négociable a été convertie en quota négociable afin de ramener la part du quota non négociable à 10 %.

¹³ En décembre 2015, le droit de produire a été augmenté de 2 %, la part du quota non négociable a été ajustée à 9,78 %.



La fin d'un mythe

La Chine tente-t-elle de mettre la main sur l'industrie laitière de la Nouvelle-Zélande? Cette question, plusieurs se la posaient jusqu'à tout récemment dans ce pays. Les transactions impliquant des acheteurs chinois semblaient se multiplier. Certaines transactions spectaculaires portant sur des fermes comptant des milliers de têtes avaient avivé les inquiétudes.

On se trompait grandement, selon une étude réalisée par la firme KPMG. Durant les deux années prises en compte, soit 2013 et 2014, les acquisitions étrangères de fermes laitières néo-zélandaises ont été d'abord le fait d'Américains. Ceux-ci étaient responsables d'un peu plus de la moitié des superficies achetées. Les Chinois viennent au deuxième rang, loin derrière, avec 12 % des superficies. Et les Suédois – l'auriez-vous deviné? – occupent le troisième rang avec 6 % des superficies. Le reste se partage entre huit nations, dont le Canada.

Si vous vous intéressez à l'économie globale, vous apprécierez savoir que pendant ces deux mêmes années, le premier pays investisseur, tous secteurs confondus, était le Canada avec 22 % des investissements totaux. Il était suivi de la Chine et des États-Unis avec 13 et 14 %.

(Source : *Newshub.co.nz*)

Et la lumière fut!

Y aura-t-il bientôt des vaches masquées? Un prestigieux concours irlandais, l'*Enterprise Ireland Innovation Arena Awards*, vient d'accorder un premier prix d'innovation à un masque lumineux pour bovins laitiers.

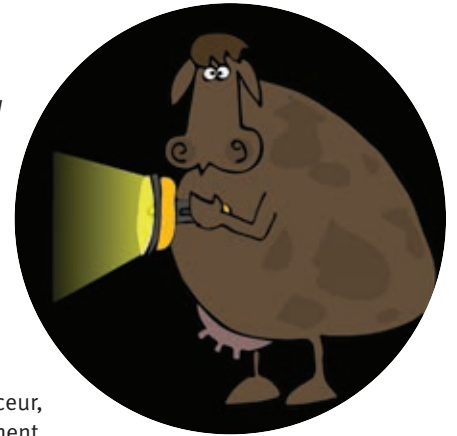
Ce masque a été développé par Equilume, une firme qui se spécialise dans le développement de technologies lumineuses souhaitant améliorer les performances animales. Celle-ci vise en particulier les éleveurs qui envoient leurs vaches au pâturage à une période où la durée du jour est inférieure à 16 heures. En période de noirceur, le masque projette une faible lueur bleue directement vers les yeux de l'animal.

Equilume base cette technologie sur le fait que, comme l'ont démontré de nombreuses recherches, la production laitière se trouve maximisée lorsque la vache profite au quotidien de 16 heures de lumière et de huit heures de noirceur. Les éleveurs qui gardent leurs animaux en réclusion adoptent d'ailleurs souvent ce régime lumineux.

Lors d'un test d'une durée de 12 semaines réalisé en partenariat avec Teagasc, un organisme national axé sur la recherche et la diffusion agronomique, la firme a obtenu une hausse de la production de lait de l'ordre de 9 %.

Cette technologie est déjà utilisée en élevage équin où elle sert à accroître l'efficacité de la reproduction et les performances en compétition. Equilume prévoit utiliser la récompense qui accompagnait le prix pour finaliser le design de son masque et en réaliser le lancement commercial.

(Source : *irishexaminer.com*)



Bio ou pas?

C'était une décision très attendue par les producteurs de lait bio américains. En octobre dernier, le Département de l'agriculture a déterminé après enquête que l'entreprise Aurora Dairy respecte les normes fédérales de certification biologique.

Il faut savoir que cette exploitation élève plus de 20 000 vaches dans des installations situées au Colorado et au Texas. Or le bien connu *Washington Post* soutenait en mai dernier que seule une faible partie des vaches allait au pâturage, photos satellites et images de drone à l'appui. Le journal présentait également des résultats d'analyse démontrant que le lait produit par cette entreprise s'apparentait plus, par sa composition, à du lait conventionnel qu'à du lait bio.

Plusieurs acteurs mettent en doute les fondements de la décision du Département de l'agriculture. Chose certaine, c'est qu'une perte de certification aurait pu avoir un impact majeur sur tout le secteur américain du lait bio. Bon nombre de petites fermes laitières ont pris le virage bio pour profiter de la prime sur le prix du lait et demeurer ainsi compétitives dans un marché dominé par les grandes entreprises. Celles-ci, en envahissant le secteur, seraient susceptibles d'exercer une pression à la baisse sur le prix du lait bio et de porter ainsi atteinte à la rentabilité des petites exploitations.

En outre, à court terme, compte tenu de la taille d'Aura Dairy, une perte de certification aurait un impact immédiat sur le secteur entier. Aux États-Unis, la production de lait bio excède actuellement la demande. Bon nombre d'élevages ayant entrepris un processus de transfert vers la production biologique ne sont même pas assurés de disposer d'un acheteur au terme du processus.

Ce n'est pas la première fois qu'Aura Dairy fait l'objet d'une telle plainte. En 2007, le Département américain de l'agriculture l'avait accusée d'avoir violé volontairement la réglementation biologique pendant les trois années précédentes, notamment en matière de paisance. Le Département avait laissé tomber toute menace de poursuite après que la direction se soit engagée à apporter des changements majeurs au fonctionnement de l'entreprise.

(Source : *milkbusiness.com*)



BRUNCHS ET DEJEUNERS

Croffins à l'orange, orange confite et pistache

INGRÉDIENTS

CRÈME PÂTISSIÈRE À L'ORANGE

- 1 tasse de lait 2 %
- ¼ tasse de sucre
- 2 jaunes d'œufs
- 1 c. à soupe de farine tout usage
- 1 c. à soupe de fécule de maïs
- Le zeste d'une orange
- Beurre, pour les moules
- Diviser les graines d'une demi-gousse de vanille

CROFFINS

- 1 lb pâte feuilletée du commerce

GARNITURES (AU CHOIX)

- Écorces d'oranges confites
- Pistaches en morceaux

Inscrivez-vous à notre infolettre et recevez nos nouvelles recettes!

Préparation : 55 minutes Cuisson : 50 minutes Portions : 8

PRÉPARATION

CRÈME PÂTISSIÈRE

Dans un bol, placer un tamis fin ou un chinois. Réserver. Dans une petite casserole, à feu moyen-vif, mélanger le lait, la moitié du sucre et la vanille.

Pendant ce temps, dans un grand bol, blanchir les jaunes d'œufs avec le reste du sucre. Ajouter la farine, la fécule de maïs et le zeste d'orange. Fouetter pour bien mélanger et éviter les grumeaux.

Lorsque le lait est chaud, le verser sur le mélange d'œufs. Fouetter continuellement pour tempérer les œufs. Reverser le tout dans la casserole et remettre sur le feu.

Chauffer la crème pâtissière jusqu'à ébullition. Bouillir pendant 3 minutes, en fouettant constamment, et retirer du feu.

Passer la crème pâtissière au tamis fin ou au chinois. Recouvrir la surface de la crème pâtissière de film plastique étirable. Laisser refroidir complètement au réfrigérateur pendant au moins 2 heures.

CROFFINS

Beurrer 8 moules à muffins. Réserver. Sur un plan de travail fariné, dérouler la pâte feuilletée. La couper en quatre rectangles égaux. Fariner les rectangles de pâte des deux côtés. À l'aide d'un rouleau à pâtisserie fariné, étaler chaque rectangle de pâte en un très long rectangle fin d'environ 12 cm x 68 cm (4,5 po x 27 po).

Rouler chaque pâte dans la longueur pour former quatre boudins. Couper en deux dans le sens de la longueur et enrouler chaque demi-morceau dans un moule à muffins. Mettre au réfrigérateur pendant 30 minutes.

Préchauffer le four à 200 °C (400 °F). Cuire pendant 35 minutes. Réduire la température du four à 180 °C (350 °F) et poursuivre la cuisson environ 10 minutes supplémentaires, ou jusqu'à ce que la pâte soit cuite au centre.

Retirer du four. Laisser tiédir 5 minutes avant de démouler les croffins sur une grille. Laisser refroidir complètement avant de garnir.

Garnir les croffins : à l'aide d'un couteau d'office, creuser le dessus de chaque croffin. Fouetter vigoureusement la crème pâtissière. Remplir une poche à pâtisserie munie d'une douille cannelée de crème pâtissière et garnir les croffins. Saupoudrer généreusement de sucre à glacer. Parsemer de morceaux de pistaches et d'écorces d'oranges confites.

SUGGESTION

Vous pouvez parfumer votre crème pâtissière avec du zeste de citron au lieu du zeste d'orange; ou les omettre pour une crème pâtissière à la vanille.

Vous pouvez également étaler la pâte feuilletée à l'aide d'une machine à pâtes. Étaler un premier rectangle de pâte au réglage le plus épais (no 1 sur la machine à pâte). Changer le réglage pour étaler la pâte plus finement (no 2 sur la machine). Changer le réglage pour étaler la pâte encore plus finement (no 3 sur la machine), afin d'obtenir un très long rectangle fin de pâte feuilletée d'environ 12 cm x 68 cm (4,5 po x 27 po).

TELEHAWK

Déchiqueteuse et distributrice



TELEHAWK

DÉCHIQUETAGE - DISTRIBUTION - PAILLAGE



- Sortie haute puissance.
Répand la paille de manière homogène jusqu'à 13,5 mètres dans les zones de litière.
- Accès à toutes les zones.
Chute pivotante 280°.
Peut fournir de la paille de chaque côté ou devant la machine.
- Pour balles rondes ou rectangulaires.

190348

Pour trouver le marchand le plus près de chez vous, consultez le www.mticanada.ca
Téléphone : 1 866 667-6328 Télécopieur : 1 800 363-7157 Courriel : info@mticanada.ca

MTI
CANADA

E, N, B, R, E, F

Optimiser sa production en période de croissance

Jusqu'à la fin mars 2018, Valacta offre, en collaboration avec Desjardins Entreprise, la formation *Optimiser avec ce que j'ai*. Cette session de quatre heures est offerte en petits groupes dans toutes les régions du Québec. Elle permet aux producteurs laitiers qui souhaitent optimiser leur production, maximiser leur profit et améliorer leur qualité de vie en cette période de croissance des marchés d'identifier les solutions les plus adaptées à leur entreprise. Valacta et Desjardins souhaitent ainsi outiller le mieux possible les producteurs dans leur prise de décisions de gestion. Pour s'inscrire, les clients de Valacta peuvent en parler à leur conseiller ou technicien. Pour les autres producteurs, il suffit d'appeler 1800 BON-Lait et demander le service à la clientèle.

Six nouveaux producteurs reçoivent de l'aide au démarrage

Dans le cadre du Programme d'aide au démarrage de nouvelles entreprises laitières, en 2017, les PLQ ont reçu six dossiers conformes au Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Les prêts ont été accordés dans chacune des régions suivantes : Bas-Saint-Laurent (1), Centre-du-Québec (1), Chaudière-Appalaches-Nord (2), Chaudière-Appalaches-Sud (1) et Outaouais-Laurentides (1). Depuis la mise sur pied du programme en 2006, 112 producteurs ont bénéficié d'un prêt d'aide au démarrage. De ce nombre, 89 sont toujours en production.

Réal Gauthier a dû quitter ses fonctions

En novembre dernier, Réal Gauthier a annoncé qu'il se retirait de ses fonctions de 1^{er} vice-président des Producteurs de lait du Québec, de président des Producteurs de lait d'Outaouais-Laurentides et de représentant des producteurs de lait du secteur Basses-Laurentides pour des raisons de santé. M. Gauthier représentait les producteurs de sa région depuis 2006 au conseil d'administration des PLQ.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES DES RÉGIONS

GRUPE RÉGIONAL	ENDROIT	DATE 2018
Syndicat des producteurs de lait biologique	Aquarium du Québec, salle Alizé 1675, avenue des Hôtels Québec	19 janvier
OUTAOUAIS-LAURENTIDES	Salle communautaire, municipalité de l'Ange-Gardien 1177, route 315, L'Ange-Gardien	27 février
CHAUDIÈRE-APPALACHES-NORD	Centre des congrès et d'expositions de Lévis 5750, rue J.-B. Michaud, Lévis	27 février
CHAUDIÈRE-APPALACHES-SUD	Restaurant le Journal 269, Route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	28 février
LANAUDIÈRE	Club de golf de Montcalm 1800, chemin Nadeau, Saint-Liguori	1 ^{er} mars
CENTRE-DU-QUÉBEC	Place 4213 13, rue de l'Entente, Victoriaville	1 ^{er} mars
MAURICIE	Club de golf Métabéroutin Île St-Christophe, Trois-Rivières	2 mars
CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD	Restaurant Rascal 5050, boul. Wilfrid-Hamel Québec	2 mars
ESTRIE	Centre communautaire Richard-Gingras 4503, chemin Saint-Roch Nord, Sherbrooke	5 mars
GASPÉSIE-LES-ÎLES	Endroit à confirmer	6 mars
MONTÉRÉGIE-EST	Domaine de l'Érable 5760, rang des Érables, Saint-Hyacinthe	6 mars
BAS-SAINT-LAURENT	Hôtel Rimouski – Centre des congrès 225, boul. René-Lepage Est, Rimouski	7 mars
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	Hôtel Quality Inn 260, boul. Rideau, Rouyn-Noranda	7 mars
MONTÉRÉGIE-OUEST	Centre communautaire de Saint-Rémi 25, rue Saint-Sauveur, Saint-Rémi	8 mars
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	Hôtel Universel 2000, boul. des Cascades, Alma	9 mars

Guylaine Gosselin reçoit le prix Gérard-Filion



Guylaine Gosselin, qui a œuvré pendant près de 30 ans au sein de l'Union des producteurs agricoles, dont 20 années (1988 à 2008) aux Producteurs de lait du Québec (PLQ) et 11 ans à titre de directrice générale, a reçu lors du dernier Congrès général de l'UPA le prix Gérard-Filion. Ce prix vise à souligner l'apport exceptionnel à l'agriculture et au syndicalisme agricole québécois d'un employé de l'UPA ou de l'un de ses groupes affiliés. M^{me} Gosselin a été la première femme à occuper le poste de directrice générale des PLQ

et, par la suite, celui de l'Union des producteurs agricoles. Reconnue comme une défenseuse acharnée des intérêts collectifs des producteurs agricoles, elle a toujours été très estimée et aimée des agriculteurs tant pour son dévouement que pour sa passion contagieuse et l'amour sincère qu'elle voue à la cause agricole. Son leadership, son esprit d'analyse, sa vivacité d'esprit, sa ténacité, sa compréhension globale et stratégique des enjeux font de Guylaine Gosselin une femme exceptionnelle.

Les Berthiaume: Famille agricole de l'année

En marge du 93^e Congrès général de l'Union des producteurs agricoles, le titre de Famille agricole de l'année a été décerné à la famille de Normand Berthiaume et de feu Thérèse Turmel, de Saint-Elzéar dans la région de Chaudière-Appalaches. Les membres de la famille Berthiaume œuvrent en production laitière, porcine et acéricole. Depuis 1963, plusieurs investissements ont été effectués et l'entreprise s'est développée tant par l'agrandissement de bâtiments que par la mise sur pied d'entreprises parallèles dans des domaines diversifiés. Aujourd'hui, la troisième génération prend la relève d'une quinzaine d'entreprises exploitées par la famille. Le chiffre d'affaires combiné des entreprises des descendants de Normand et Thérèse est estimé à plus de 27 M\$, un résultat qui démontre une fibre entrepreneuriale digne des Beaucerons!

Symposium sur la recherche laitière le 9 février

La Grappe de recherche laitière présentera, le 9 février prochain, le Symposium sur la recherche laitière 2018: des résultats pour prendre action le 9 février 2018. L'événement se tiendra à l'hôtel Fairmount Château Laurier, à Ottawa, en Ontario. Les participants pourront en apprendre plus sur la recherche en production laitière, la nutrition et la santé humaines ainsi que sur les outils qui ont été mis au point grâce aux projets menés dans le cadre de la Grappe de recherche laitière 2. Pour plus d'information, visitez le www.bloguerecherchelaitiere.ca/.

Formation pour augmenter sa rentabilité

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ), en collaboration avec Holstein Québec, offre une formation gratuite sur les opportunités d'augmenter la rentabilité à chaque étape de la vie d'une vache. Les sujets traités vont de la sélection génétique à la productivité des vaches en passant par le développement des veaux. Cette formation s'adresse aux éleveurs laitiers, à la relève et à la main-d'œuvre agricole. Une cinquantaine de séances sont prévues sur l'ensemble du territoire. Pour s'inscrire, il suffit de communiquer avec un représentant du CIAQ, d'Holstein Québec ou du CAB ou encore de contacter Mélanie Hamel: hamelm@ciaq.com, 450 774-1141, poste 2216. Le calendrier de formation et la description de la formation sont sur ciaq.com.



TESTEZ vos CONNAISSANCES

ACTUALITÉ - Comment s'appelle maintenant G05 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre?

VEAUX LAITIERS - Lorsqu'un veau laitier est mis à l'encan, de combien de temps généralement disposent les acheteurs pour évaluer son état de santé, sa conformation et sa valeur?

VALACTA - Un parage plus fréquent des onglons pourrait diminuer les hémorragies de la sole. Vrai ou faux?

(1) LE MOUVEMENT POUR LA GESTION DE L'OFFRE 2) MOINS D'UNE MINUTE 3) VRAI



CONCEPTION
Reproduction - Animal

2 NOUVEAUTÉS!

- **DG Lait/Milk®**
Test de gestation dans le lait
- **Test Salmonella Dublin**

418 838-0772 / 1 888 798-7285 | info@conception-animal.com
www.conception-animal.com

185369



ERG
LES ENTREPRISES RENÉ GIROUX

Sciage, Rainurage
Scarification de béton

418-387-9527
Ste-Marie Bce
entrepriserenegiroux.ca

168430



Haussez votre traite au summum de l'efficacité

La «traite tout-en-un dans le manchon», une technologie unique pour une rentabilité maximale

Atteignez de nouveaux sommets de performance et de rentabilité avec le nec plus ultra des technologies grâce à la «traite tout-en-un dans le manchon» de GEA. Unique sur le marché, ce système innovant stimule les trayons, les nettoie, dévie les premiers jets, traite le lait et fait le post-trempage, et ce, en UN seul attachement. Choisissez aujourd'hui la technologie de demain pour bénéficier d'un gain en efficacité et d'une qualité de lait irréprochable.

ALAIN BEAUREGARD INC.
Région Iberville/St-Jean-sur-Richelieu
Ste-Cécile-de-Milton 450 378-1082

C.S.R. / LACHARITÉ
Nicolet 819 293-8676

CENTRE LAITIER LTÉE
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
St-Léon-le-Grand 819 228-5694
St-Marc-des-Carrières 418 268-8103

ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.
Victoriaville 819 752-6585

Julien Bédard, représentant
Lyster 819 352-6169

Mario Morency, représentant
St-Prime 418 693-9192

Éric Boucher, représentant
Chicoutimi 418 693-9192

Coaticook
819 849-2888 / 819 571-0436

ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC.
Howick 450 825-2158 / 450 371-9666

**ÉQUIPEMENTS DE FERME
GAÉTAN THÉBERGE INC.**
St-Gervais 418 887-3018

F. GÉRARD PELLETIER INC.
St-Pascal 418 492-2439

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559

RAYMOND BIRON INC.
St-Elphège 450 568-2250

Dany Poulin Enr., représentant
St-Hyacinthe 450 223-9387

**R. OUELLET ÉQUIPEMENT
DE FERME INC.**
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133
Amqui 418 629-1441

Gabriel Roy
Spécialiste en hygiène
Cell. 819 352-1696

Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique
et équipement d'étable
Cell. 450 521-6488

Mario Jean
Spécialiste en traite
conventionnelle et DairyProQ
Cell. 514 386-9032

C'EST FROID

ET J'ADORE ÇA!

Charlene Dickens, gérante de troupeau
Walmoore Holsteins, Inc
Cochranville, PA

Depuis 75 ans, nous établissons les standards de l'industrie en matière de qualité, précision et durabilité.



Les équipements de refroidissement BouMatic vous offrent le design et la conception les plus avancés de l'industrie laitière, pour un fonctionnement en douceur et plus de durabilité.

- Construction de 1ère qualité, grâce à notre technologie de pointe
- Acier inoxydable de calibre élevé, solide et durable
- Contrôles de calibre industriel, de haute précision
- Armatures larges et assises fixes pour un support maximal
- Fabriqué aux États-Unis

Contactez votre concessionnaire BouMatic:

Distributions J.Y. St-Pierre
Mirabel 450.258.2885

Agro-Réfrigération inc
Victoriaville 819.752.9288

GP Payette
St-Jacques-Montcalm 450.839.9333

Lac Matic Inc
Ormstown 450.829.3130

Équipements Agricoles CPR
Rimouski 418.722.6608
Amqui 418.629.4916

Équipements Laitiers Gagnon
St-Prime 418.251.5051
St-Bruno 866.301.5051

Entreprises Éric Grondin
Ste-Clotilde-Beauce 418.332.0531

Beaudry Équipements Laitiers
St-Léonard-d'Aston 888.399.2403

Dépanneur Agricole
St-Jean-sur-Richelieu 450.346.7948

Services Agri-RD inc
St-Philippe-de-Néri 418.498.3114

Have your say



Let's examine how we
can improve the Quota
Policy to support the
development of farm
businesses and
ensure that dairy
markets are profitably
supplied.

Much like the two years before it, 2017 has been characterized by exceptional market growth and concerns about trade negotiations, particularly the North American Free Trade Agreement (NAFTA). This issue remains our number one priority.

Canada has refused any discussion on the basis of U.S. demands so far. The Québec and Ontario Governments are very firm in their support for supply management. We are pleased with this support. We are not at the table in these negotiations. Our job is to maintain the support of the governments, our partners and the population. We have done good work in this regard and we will continue.

With our partners in The Supply Management Movement (formerly GO5), we will take advantage of the Montréal round of negotiations in late January to once again prove the importance of maintaining supply management. All farmers also have a role to play in their environment, with their partners, to maintain support for our agricultural policy. If necessary, we won't hesitate to mobilize producers.

As you read these lines, the sector meetings of your regional Les Producteurs de lait du Québec Boards will be in progress. Each of you, from farmers to delegates to members of the Board, has a say in the decisions to be made and the solutions to consider to guide our action and improve our marketing conditions.

At the end of November, delegates of dairy farmers from every region of Québec met to discuss challenges facing dairy producers. For two days, they were called on to analyze the current business context, exchange ideas and think about a possible review of the Quota Policy. As asked by the resolution of our Annual General Meeting in April 2017, they assessed the options for modifying our policy on partial mergers, management of non-deferrable quota, and the transfer of non-family farms. In-depth discussions were conducted with the goal of continuing to satisfy the interests of all dairy farmers, but also of meeting the aspirations of a significant minority who are seeking to develop their businesses more rapidly.

The current discussions are part of a rigorous democratic process that includes in-depth analysis, assessment by a study committee, and consultations with farmers and industry stakeholders. I invite you to read the details on page 8 of this edition.

We are now at the stage of hearing from the grassroots farmers. The sector tours and the regional meetings will allow you to be informed on the current situation, supported by concrete data, and see how we can improve the Quota Policy to support the development of our farm businesses and ensure that dairy markets are profitably supplied. Once again, I invite you to participate in large numbers in these consultations.

As the new year begins, we have many reasons to be proud of our achievements, and confident about the future of our sector. The issue of the trade negotiations is causing uncertainty. But we have succeeded in building strong support with our organizations, with the commitment and solidarity of Québec and Canadian farmers. I am sure that by remaining mobilized, strong and united, we will take on these challenges.

A handwritten signature in cursive script that reads "Bruno Létourneau".

Chairman

Delegates Discussion Days focus on Quota Policy

- On November 22 and 23, 2017, the Producteurs de lait du Québec's (PLQ) 160 delegates participated in the organization's annual Discussion Days in Quebec City. The Quota Policy was the main subject of discussion given the current market growth.

In April 2017, the Annual General Meeting (AGM) mandated that the PLQ discuss possible changes to the Quota Policy, given major changes in the business environment as a result of strong market growth and declining milk prices.

In order to document possible options for change, producers were surveyed and several organizations and stakeholders in close contact with milk producers were consulted to obtain their insights into the development of dairy farms and the dairy sector in general.

As required by the resolution passed at the AGM, the board of directors also asked a Study Committee to assess the measures proposed during the regional annual general meetings in the light of the survey and consultation results, specifically:

- partial mergers
- management of non-deferrable quota
- transfer of farms to unrelated parties

Thus the Committee conducted studies and analyses on these three aspects in order to provide delegates

with the necessary background information for discussion and reflection.

PARTIAL MERGERS

During discussions on this issue, it was pointed out that mergers have been discussed at various milk producer meetings for many years now. As you may recall, prior to November 2006 mergers were permitted without any

restrictions. Subsequently, stricter rules were applied based on distance and a quota holdback. Finally, mergers were prohibited in June 2007.

Nevertheless, this subject has continued to come up regularly at regional meetings and several reasons justify pursuing the discussions. Indeed, the survey showed that a significant minority of producers would like this program to be available and the stakeholders consulted asked that it be reconsidered in the context of rapidly growing markets. Specifically, participants pointed out that some farms might find it difficult to expand their operations to respond to market growth due to technological requirements, such as the introduction of milking robots, and that merging with another operation might be an additional mechanism to help grow output. If producers were to go ahead with this project, partial mergers should enable businesses of all sizes to achieve growth goals, based on specific agreed-upon terms and conditions.

These two discussion days replace the special general meeting in the fall that included a discussion day reserved for delegates, followed by a public special general meeting to which all milk producers and industry stakeholders were invited.

In their assessments, many delegates expressed satisfaction with the discussion day since it enabled them to delve further into issues. The board of directors thus decided to try out a new format for the fall meeting so that delegates have more time to examine and discuss issues.

It was also decided to offer an information webinar to all producers during the second day on certain issues usually submitted to the special general meeting. The webinar presentations are available on the PLQ's producer's extranet.

Delegates were well aware of producers' concerns regarding mergers and the need to implement application guidelines province-wide, in particular to avoid possible quota shortage. During the discussions, all participants recognized the importance of maintaining a good supply of quota for the quota exchange (SCVQ) and of establishing clear and transparent rules.

In the workshops, delegates also discussed possible application guidelines, the size of farms before and after mergers, the percentage of quota to be sold on the SCVQ, the geographical boundaries of mergers, the possible number of mergers and access to the SCVQ after a merger.

MANAGEMENT OF NON-DEFERRABLE QUOTA

The producers surveyed expressed concern about not being able to recover unused quota in a context of the need to respond to rapid market growth. One proposal suggested that unused quota be made available to producers who can meet market needs.

The Study Committee's analysis on this subject shows that more than half of the businesses that have non-deferrable quota for more than 24 consecutive months take action to resolve the situation. Either they have a growth project and acquire quota, or they sell quota on the SCVQ. Those who do not take any action on their non-deferrable quota represent a very low portion of total quota, namely 0.26%.

The Study Committee examined several options to recover non-deferrable quota. Possible options that were considered included: require it to be sold on the SCVQ; adjust the flexibility range and implement a quota leasing or credit exchange program.

After examining the advantages and inconveniences of these options, and since all producers are issued non-deferrable quota to ensure that the province fills its share of the Canadian market, the Committee finally suggested that no new policies be introduced.

NON-FAMILY SUCCESSION

Lastly, the issue of non-family succession was also raised in the survey and meetings with stakeholders. Many see the introduction of mea-

asures to encourage this type of business transfer option as a good way to avoid dismantling a farm when no family member wishes to take it over and where producers want the farm to remain in business.

Many stakeholders, groups and producers mentioned:

- that it is more profitable to take over an existing business than to start up a new one;
- that this would permit the continued use of existing buildings and equipment for milk production;
- that such a policy would encourage the continued operation of farms;
- that this would be an additional entry mechanism for aspiring farmers who are not from the milk sector.

The current programs do not provide specific assistance or incentive measures for these potential producers.

Thus delegates discussed the value of introducing a more generous policy than the current young farmer's assistance program to favour the transfer of an existing business to an aspiring producer who is not a family member.

The work required to introduce such a program, if it is the wish of producers, remains to be done. An approach was thus proposed for the development of a possible program. Naturally, this work must be done in collaboration and consultation with several groups and organizations.

FOLLOW UP

The work done by delegates during the discussion days will continue in the regions during the board of director (sectoral) tours and regional meetings this winter. All producers may participate, read studies and analyses presented to delegates, and then express their views. ■



NEWS RELEASE

NOTICE TO MILK PRODUCERS

COLLECTION OF DUES TO THE UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

UPA membership dues for 2018 have been set at \$346 for individual producers and \$692 for undivided co-owners and multiple-owner farms (company, partnership, association, trust, etc.).

The UPA dues will be deducted from the milk producers' last pay in January. For milk producers who pay the equivalent of two dues (\$692), an additional deduction will be made on the final pay in February.

The dues are used to finance a portion of the organization's union activities and are allocated as follows:

Local syndicate:	7.05%
Regional federation:	38.25%
Confederation:	54.70%

For any further information, please contact your regional UPA federation.

Denis Corbeil
Information Technology and membership dues Director

N.B.: GST (5%) and QST (9.975%) will be added to the dues. Do not forget to claim these taxes as input tax credit.

Notice: This news release does not replace the official version of the Règlement sur les catégories de producteurs, leur représentation et leur cotisation annuelle à l'Union des producteurs agricoles. It is the only legally valid version and may be consulted at the Publications du Québec Web site.



Father you are my last hope!
The vets say they have nothing more to give her!

For input on articles, obtain information, ask questions or make suggestions on the content of your magazine, please contact

LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS at 450 679-0530 # 8306

or by e-mail: plq@lait.qc.ca

Also, visit the PLQ's Web site: www.lait.org

Centralized Quota Sales System (SCVQ)

NOVEMBER 2017

Fixed Price: \$24,000.00

	Number	kg b.f./day
Offers to sell		
Total	277	1,487.1
Eligible for allocation	277	1,487.1
Successful	277	1,487.1
Reserve		
Quantity purchased (-)/ sold (+)		+ 0.4
Offers to buy		
Total	404	5,283.8
Eligible for allocation	402	5,275.9
Successful	402	1,487.5

Participation on a prorata basis in any unprocessed offer to purchase equal to or higher than 0.9 kg of BF/day.

ALLOCATION OF OFFERS TO SELL AND TO PURCHASE PER PRICE STRATUM

SALES			PURCHASES		
Number	Quantity in kg b.f./day	Cumulation	Price offered \$/kg b.f./day	Number	Quantity in kg b.f./day
7	26.7		< 24,000.00	2	7.9
270	1,460.4	1,487.1	24,000.00 ceiling price	402	5,275.9
					5,275.9

ALLOCATION TO BUYERS AND SELLERS

	Number	kg of BF/day	%
Buyers			
Startup Assistance Program	1	16.0	1.1
Holding of less than 12 kg of BF/day	0	0.0	0.0
Reimbursement of startup loans	2	0.2	0.0
Iteration (1.9 kg of BF/day)	401	724.7	48.7
Prorata (16.46 %)	357	746.6	50.2
28.19% of the offers have been processed		1,487.5	100.0
Sellers			
Seller who stopped producing 1 or more months ago	0	0.0	0.0
Offers partially processed in the previous month	0	0.0	0.0
Offers in the current month	277	1,487.1	100.0
100.00% of the offers have been processed	277	1,487.1	100.0

Quota prices in Canadian provinces NOVEMBER 2017

Nova Scotia	\$/kg b.f./day	Quebec	\$/kg b.f./day	Alberta	\$/kg b.f./day
Prince Edward Island	24,000.00 ceiling	Ontario	24,000.00 ceiling	Saskatchewan	36,990.00
New Brunswick	no sale	Manitoba	25,000.00	British Columbia	31,000.00
					no sale